

Nouveaux regards
sur
l'architecture médiévale
en Anjou

Congrès Archéologique de France
Maine-et-Loire

Société Française d'Archéologie

Comité scientifique

Jean-Pierre BABELON, Françoise BERCÉ, Peter KURMANN, Neil STRATFORD

Comité des publications

Élise BAILLIEUL, Françoise BOUDON, Isabelle CHAVE, Alexandre COJANNOT, Thomas COOMANS,
Nicolas FAUCHERRE, Judith FÖRSTEL, Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Étienne HAMON, Denis HAYOT,
Dominique HERVIER, Bertrand JESTAZ, Claudine LAUTIER, Clémentine LEMIRE, Emmanuel LITOUX, Emmanuel LURIN, Jean MESQUI,
Jacques MOULIN, Philippe PLAGNIEUX, Jacqueline SANSON, Pierre SESMAT, Éliane VERGNOLLE

Directrice des publications Jacqueline SANSON
Rédacteur en chef Étienne HAMON

Relectures Éliane APERT, Françoise STEIMER et Françoise WIART
Responsable éditoriale Éliane VERGNOLLE
Préparation de copie et suivi éditorial Anne VERNAY, Gaëlle CAUVIN et Morgane MOSNIER
Infographie et P.A.O. David LEBOULANGER

Toute reproduction de cet ouvrage, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, est interdite, sans autorisation expresse de la Société française d'archéologie et du/des auteur(s) des articles et images d'illustration concernés. Toute reproduction illégale porte atteinte aux droits du/des auteurs(s) des articles, à ceux des auteurs ou des institutions de conservation des images d'illustration, non tombées dans le domaine public, pour lesquelles des droits spécifiques de reproduction ont été négociés, enfin à ceux de l'éditeur-diffuseur des publications de la Société française d'archéologie.

© Société Française d'Archéologie

Siège social : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.

Bureaux : 5, rue Quinault, 75015 Paris, tél. : 01 42 73 08 07

courriel : contact@sfa-monuments.fr

site internet : www.sfa-monuments.fr

ISBN : 978-2-36919-204-6

Diffusion : Actes Sud

Les *Congrès archéologique de France* sont disponibles sur
commande auprès de votre libraire

En couverture : Montreuil-Bellay, ensemble castral dominant la vallée du Thouet. (cl. Bruno Rousseau, Conservation départementale du patrimoine de Maine-et-Loire).

Congrès Archéologique de France

180^e session

2021

MAINE-ET-LOIRE

Nouveaux regards sur l'architecture médiévale en Anjou

Coordination scientifique : Emmanuel Litoux, Daniel Prigent et Élisabeth Verry

Société Française d'Archéologie

MAINE-ET-LOIRE

**Nouveaux regards sur
l'architecture médiévale en Anjou**

SOMMAIRE

- 11 **Un nouveau regard sur l'architecture médiévale en Anjou. D'un congrès à l'autre, l'évolution des paradigmes**
Emmanuel Litoux et Daniel Prigent
- 27 **Introduction historique**
Élisabeth Verry

ANGERS, LA CITÉ

- 35 **La cathédrale Saint-Maurice d'Angers. L'autre « premier art gothique »**
Bénédicte Fillion-Braguet
- 51 **Le portail de la cathédrale d'Angers**
Bénédicte Fillion-Braguet et Clémentine Mathurin
- 67 **Les vitraux de la cathédrale d'Angers**
Karine Boulanger
- 79 **Le palais épiscopal d'Angers. Un édifice roman réinventé au XIX^e siècle**
Olivier Biguet et Étienne Vacquet
- 101 **Le palais épiscopal d'Angers. Le décor sculpté du XII^e siècle**
Nathalie Le Luel
- 111 **Les demeures médiévales de la Cité d'Angers (XII^e-début du XV^e siècle)**
Pierre Garrigou Grandchamp

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE, DES PRÉMICES AU GOTHIQUE

- 151 **L'architecture romane en Anjou. État des lieux**
John McNeill
- 165 **Saint-Martin d'Angers. Un condensé d'histoire architecturale**
Daniel Prigent
- 183 **Savennières, église Saint-Pierre-et-Saint-Romain. Une église mérovingienne retrouvée**
Arnaud Remy
- 197 **Notre-Dame de Chemillé. La rescapée des Mauges**
Daniel Prigent, Christian Davy et Jean-Yves Hunot
- 215 **Le prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne. Le religieux et le profane**
Emmanuel Litoux, Daniel Prigent et Christian Davy
- 241 **Saint-Denis de Pontigné. Nouvelles observations**
Daniel Prigent, Christian Davy et Jean-Yves Hunot
- 259 **Notre-Dame de Cunault (XI^e-XIII^e siècle). Un grand sanctuaire de pèlerinage marial**
Éliane Vergnolle, Bénédicte Fillion-Braguet et Jean-Yves Hunot
- 299 **L'abbaye Toussaint d'Angers. Du gothique angevin aux génovéfains**
Claude Andrault-Schmitt

DÉVOTION ET HOSPITALITÉ

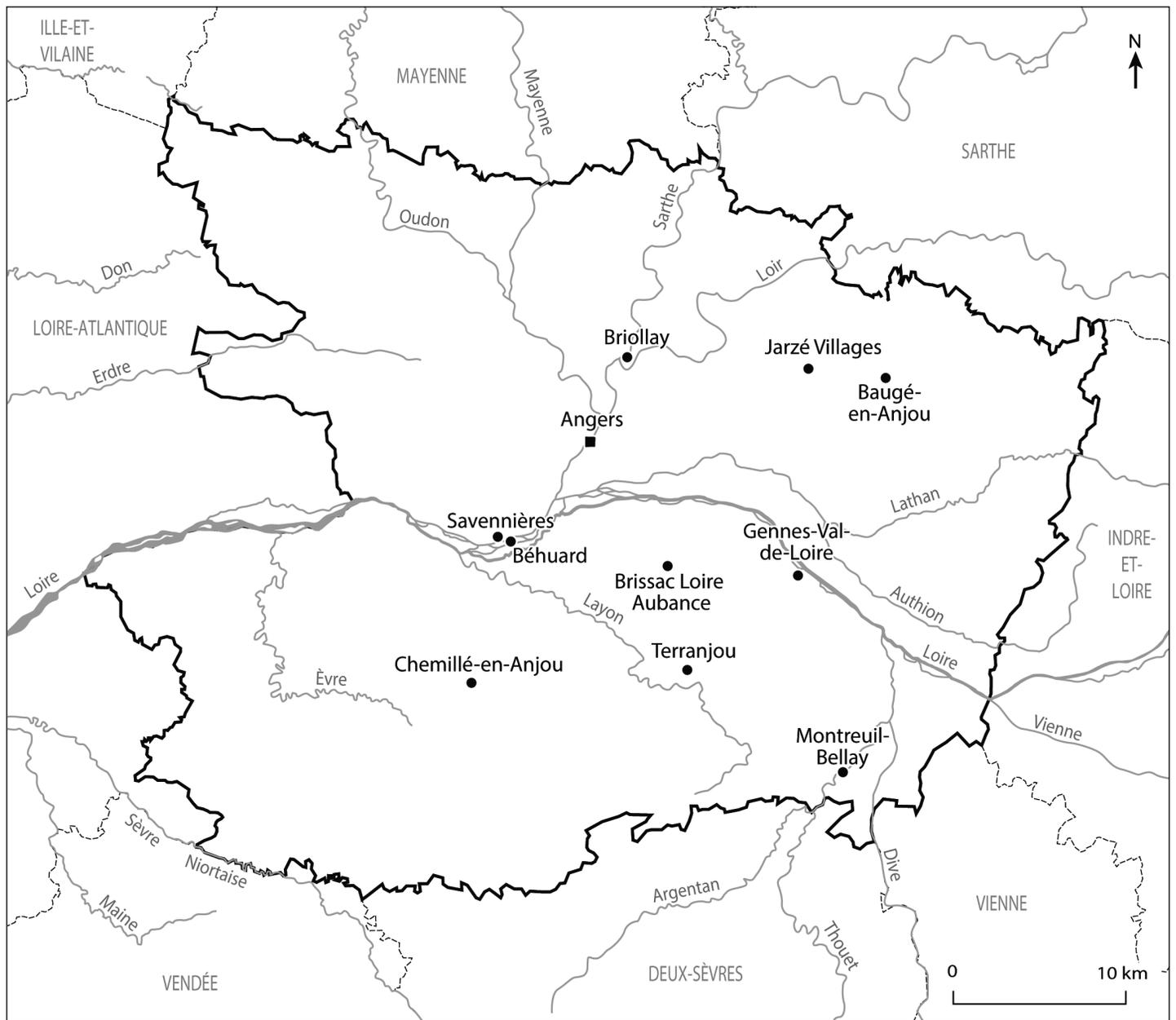
- 313 **Notre-Dame de Béhuard. De la dévotion ducal au pèlerinage royal**
Ronan Durandière avec la participation de Jean-Yves Hunot
- 333 **Le mécénat de Jean Bourré à la collégiale de Jarzé**
Julien Noblet
- 347 **La collégiale de Montreuil-Bellay. Fondation funéraire de Guillaume d'Harcourt**
Julien Noblet
- 357 **Montreuil-Bellay : l'hôtel-Dieu Saint-Jean**
Bénédicte Fillion-Braguet et Christine Leduc-Gueye

RÉSIDENCES ET LIEUX DE POUVOIR

- 369 **Le château d'Angers, palais et forteresse (X^e-XV^e siècle)**
Emmanuel Litoux et Denis Hayot
- 423 **Le palais Perrin de Briollay. Une maison seigneuriale des années 1230**
Emmanuel Litoux, Bénédicte Fillion-Braguet, Jean-Yves Hunot
- 439 **Le château de Baugé. Un chantier princier au milieu du XV^e siècle**
Arnaud Remy et Jean-Yves Hunot
- 463 **Le château de Martigné-Briand. De la tour maîtresse romane au manifeste flamboyant**
Solen Peron-Bienvenu et Jean-Frédéric Grevet
- 483 **Le château de Montreuil-Bellay. Un palais du XV^e siècle dans une forteresse du XIII^e siècle**
Jean Mesqui
- 533 **Les écuries du château de Montreuil-Bellay (XV^e siècle)**
Solen Peron-Bienvenu
- 539 **L'enceinte urbaine de Montreuil-Bellay (XIV^e-XV^e siècle)**
Ronan Durandière
- 555 **Le logis Barrault à Angers. Un palais urbain de la fin du XV^e siècle**
Olivier Biguet et Dominique Letellier d'Espinose

ÉPILOGUE

- 567 **L'architecture néo-médiévale en Anjou**
Guy Massin-Le Goff et Étienne Vacquet
- 595 **Table des auteurs**
- 597 **Table des sites**



Département de Maine-et-Loire, carte des sites publiés (P. Brunello).

A Jocelyn, en remerciement pour son aide pour la préparation de cet article, bien amicalement
le 8//11/ 2023
Jean

LE CHÂTEAU DE MONTREUIL-BELLAY

UN PALAIS DU XV^e DANS UNE FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE

Jean MESQUI *

La petite ville de Montreuil-Bellay, située à la limite sud du département du Maine-et-Loire, peut s'enorgueillir d'un patrimoine médiéval exceptionnel (fig. 1). Située sur le Thouet, aux confins de l'Anjou et du Poitou, elle dresse encore fièrement au-dessus du plateau les tours de son château et les flèches de sa collégiale ; de façon moins ostentatoire, elle conserve les restes d'une belle enceinte urbaine, ceux d'un prieuré bénédictin, d'un hôpital médiéval, ainsi que de nombreuses maisons anciennes qui forment l'ossature de la ville de l'Ancien Régime ¹.

HISTOIRE DU CHÂTEAU AU TRAVERS DES SOURCES

Montreuil appartenait au *pagus pictavensis* et au diocèse de Poitiers, dans l'orbite des ducs d'Aquitaine. Elle se trouvait au croisement de deux chemins structurants sur le plan régional. Le plus important pour la naissance du bourg fut le chemin menant d'Angers à Poitiers par Loudun en passant par Doué, site d'un palais carolingien : il traversait le Thouet par un pont attesté dès la fin du XI^e siècle ², à la tête duquel se trouvait un petit moutier (*monasterolum*) qui donna son nom à la localité. Le deuxième chemin se déroulait en rive droite du Thouet sur le plateau depuis Saumur et, plus loin, du Mans, pour aller ensuite vers Thouars et la côte aquitaine. On ne peut douter que cette situation stratégique fut à l'origine de la création par le comte Foulque Nerra d'un *castrum* dans le premier tiers du XI^e siècle, sécurisant ainsi la conquête du Loudunois faite par son père au détriment des ducs d'Aquitaine, comtes du Poitou ³. Bien que située dès lors en Anjou, la localité demeura au sein d'influences croisées entre ce comté, bientôt duché, et le comté de Poitou, la puissante vicomté de Thouars constituant d'une certaine façon son *alter ego* poitevin au sein de cette marche (fig. 2).

Le château aux XI^e et XII^e siècles

Le comte Foulque Nerra concéda le *castrum* en fief à l'un de ses proches appelé Berlay (I), fils de Giraud ⁴ ; le *monasteriolum*, Montreuil, s'enrichit dès lors de son nom. Un acte signé entre 1049 et 1060 par Grécie, veuve de Berlay et seconde épouse du comte Geoffroy Martel, ratifiant des donations faites antérieurement à l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers, mentionne l'église paroissiale Saint-Pierre située en contrebas du château actuel, à la tête du franchissement primitif, ainsi que la chapelle construite dans le *castrum* ⁵. Grécie confirma la donation de l'église Saint-Pierre à l'abbaye Saint-Nicolas, ainsi que celle de la chapelle castrale, octroyée à la même abbaye par son fils Giraud (I) après le décès de Berlay, sous réserve néanmoins que le prêtre desservant Robert y soit maintenu à titre viager ⁶. Ce n'est qu'au début du XII^e siècle que le prieuré atteignit une importance notable, grâce à diverses donations, dont celle de Berlay (II) y plaçant douze moines, en 1097 ou en 1103 ⁷ (fig. 3).

* *Ingénieur général des Ponts et Chaussées (e.r.), docteur ès lettres.*

1. Sur le château, au sein de la bibliographie importante, voir l'excellente notice dans Hayot 2021. Voir également en fin de notice les remerciements aux institutions et personnes qui ont soutenu la mise au point de cette étude.

2. Voir Manase 1995.

3. Sur la création du *castrum*, voir Halphen 1910, p. 153. Il n'est malheureusement pas possible, faute de place, de donner ici la généalogie des Berlay aux XI^e et XII^e siècles, que nous avons reprise en consultant l'ensemble des sources originales disponibles, assez nombreuses. Les généalogies traditionnelles, le plus souvent basées sur Moreri, sont malheureusement très inexactes. Nous nous réservons de publier une notice sur cette question.

4. La filiation de Berlay, époux de Grécie, est attestée entre 1045 et 1059 (Arch. dép. Maine-et-Loire, H3712, fol. 107 v-108). Il n'existe aucune raison de le distinguer, comme on le fait généralement, du Berlay de Montreuil, époux d'une fille de Gelduin de Saumur, cité par les *Gesta Ambaziensium dominorum*, p. 194. Il est probable que ce mariage, d'où sortit Aanorde, épouse d'Hugues de Sainte-Maure, précéda un deuxième mariage avec Grécie, à moins que tout simplement cette dernière ait été fille de Gelduin de Saumur.

5. Charte publiée par Cartulaire de Saint-Nicolas, n° LXVI, p. 120-124. Cet acte n'est qu'une renonciation des droits que Grécie pouvait avoir, mais la donation de l'église paroissiale est probablement antérieure et pourrait remonter au règne de Foulque Nerra. On rappellera que l'abbaye Saint-Nicolas avait été fondée par Foulque Nerra lui-même en 1020.

6. L'histoire postérieure de la chapelle castrale montre que cette donation ne reçut pas toute son exécution, puisqu'elle eut un curé durant tout l'Ancien Régime, la paroisse s'étendant d'abord sur le château et les maisons situées en bordure de fossé, puis, à partir du XV^e siècle, sur le château seul. Voir les éléments des contestations et procès entre le prieuré et le chapitre, Arch. dép. Maine-et-Loire, G1362.

7. Cartulaire de Saint-Nicolas, n° LXVI-LXXI.



Fig. 1 – Montreuil-Bellay, château, vue aérienne du site, prise depuis l'ouest.



Fig. 2 – Extrait de la carte d'Anjou par Guillaume de l'Isle, entre 1665 et 1726. On a souligné en bleu la limite du diocèse de Poitiers, qui englobe Montreuil alors que la localité appartenait à l'Anjou.

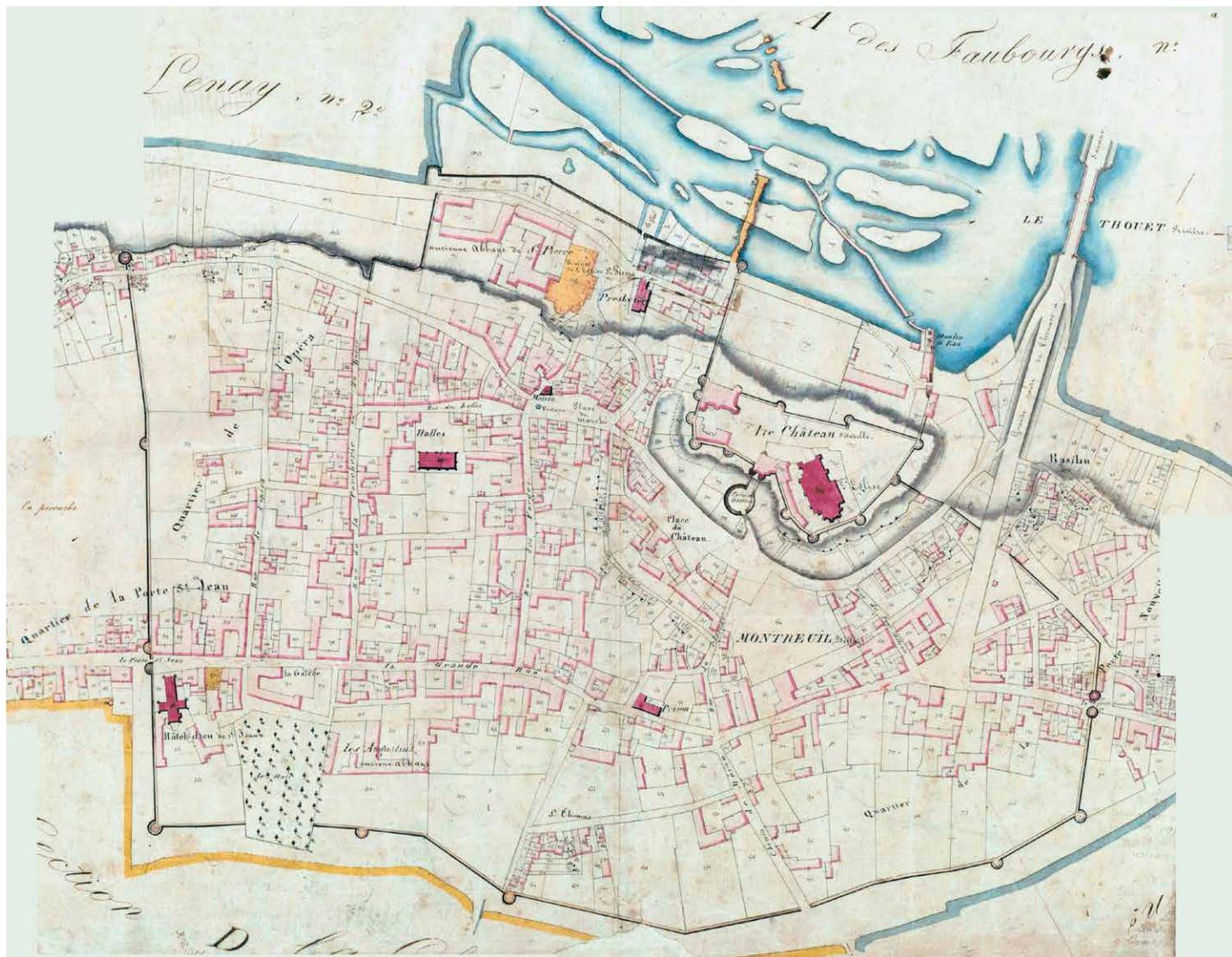


Fig. 3 – Plan cadastral de la ville et du château par M. Geslin, géomètre, dressé en 1829. Noter l'emplacement de l'église Saint-Pierre et celui des ruines du château.

La famille seigneuriale sut développer des relations tant du côté poitevin (Parthenay et Thouars) que du côté angevin (Montsoreau) ; les seigneurs comptaient parmi les puissants barons angevins, figurant parmi les premiers donateurs à l'abbaye de Fontevraud en 1101, multipliant les fondations monastiques autour de Montreuil. Présents aux côtés des comtes dans leurs guerres, ils n'en eurent pas moins à essuyer leurs foudres quand ils se montraient trop indépendants. Le château eut à subir au XII^e siècle, de la part des comtes, deux sièges victorieux attestés. Le premier eut lieu en 1124, et dura selon les chroniqueurs neuf semaines ; il fut mené par le comte Foulque V le Jeune, sans que l'on en connaisse bien les raisons⁸. Un quart de siècle plus tard, les démêlés de Giraud II, son fils, contre le prieuré de Méron, appartenant à l'abbaye Saint-Aubin d'Angers et situé à trois kilomètres à l'ouest de Montreuil, donnèrent un prétexte au comte Geoffroy le Bel pour réduire son vassal trop puissant qui s'était allié à des barons poitevins ; le château fut pris en janvier 1151, à l'issue d'un siège qui aurait duré un an.

L'un des récits de ce siège assez fameux, écrit par le moine Jean de Marmoutier vers 1170, met flatteusement en exergue le fait que le comte était un fin lettré, également expert

8. Chartrou 1928, p. 31. Dans les mêmes années, une guerre privée mit aux prises le vicomte de Thouars et Berlay II, lequel ne s'opposa pas aux exactions, et Montreuil-Bellay fut temporairement occupée par les hommes du vicomte (*Cartulaire de Saint-Aubin*, n° 141, daté à tort de 1140 par Arthur Bertrand de Broussillon).

9. Ronan Durandière a récemment trouvé deux actes du XIV^e siècle mentionnant des maisons sises au Vaujuas ou Val Juas, dont un, non daté mais certainement proche de 1350, citant « jounnant au chemin si come n'en va di chasteau aus molins dodict monseigneur » (Arch. dép. Maine-et-Loire, E833, 834), ce qui ne peut désigner que le talweg approfondi pour créer le fossé sud-est. Il est probable que le val de Judas (*vallis Judae*) est une déformation du toponyme, opportune dans le cadre du récit par le moine Jean pour renforcer la traîtrise de Giraud de Montreuil.

10. Voir l'excellent dossier pédagogique écrit par Fournier 1978, p. 320-324. En fait, le *De re militari* de Végèce ne contient pas véritablement ce moyen, mais au Livre IV, chapitre XVIII, indique comment enflammer une tour mobile avec des flèches ou des projectiles enflammés. Pour la compréhension de cet événement dans un cadre plus vaste, voir Chartrou 1928, p. 69-76, et Senséby 2011 qui commente un troisième récit fait par un moine de Saint-Aubin. L'ensemble des sources a été publié par Louis Halphen.

11. Depuis Moreri, les généalogistes se complaisent à affirmer qu'il accompagna Richard à la Croisade, mais rien n'est moins sûr ; il se prépara pour se croiser entre 1162 et 1177, comme en témoigne une charte de renonciation à une usurpation commise à l'encontre du chapitre cathédral d'Angers (Arch. dép. Maine-et-Loire, G449).

12. Chartes conservées dans le dossier du prieuré de Breuil-Bellay (Arch. dép. Maine-et-Loire, 11H1). Ce Berlay, frère de Giraud, est trop souvent assimilé à son père en tant que grand donateur au prieuré, alors que la lecture des chartes authentiques ne laisse aucun doute. Giraud ne fut probablement jamais seigneur de Montreuil-Bellay en titre, s'installant sur un nouveau site, celui de Fosses-Bellay, où il construisit le château et implanta une chapelle en 1207 (J. Grandet 1884, p. 484-485).

13. *Chronique de Guillaume le Breton*, éd. Henri-François Delaborde, Paris, 1885, p. 225-226. John Baldwin, *Registre A de Philippe Auguste*, I, Paris, 1992, n° 1037 et 1038.

14. La date de leur mariage est fixée tantôt en 1211, tantôt en 1217 par les généalogistes du XVIII^e siècle, suivis sans beaucoup de recul à notre époque. Agnès était en âge de signer dès 1208 ; en 1221, son premier mari était décédé et elle en avait eu quatre enfants. Sa troisième, Mathilde, épousa en 1230 Anseau de Trainel (Père Anselme, *Histoire généalogique...*, t. II, Paris, 1712, p. 1172), ce qui tendrait à penser que les épousailles eurent lieu vers 1210.

15. Voir Annexe 1.

16. On ne reviendra pas ici sur l'attribution de la tour à Philippe Auguste : voir Mesqui 1997, et de façon plus détaillée Hayot 2021.

en charpenterie, que ses troupes utilisèrent le feu grégeois, enfin qu'il lisait dans le texte Végèce, auteur romain d'un traité militaire resté célèbre ; il valorise également le rôle d'un moine de Marmoutier qui, lisant le livre laissé ouvert par le comte, y trouva la description de la façon d'incendier une tour grâce à un récipient rempli d'huile bouillante envoyé par un mangonneau.

Un autre récit, plus concis, rédigé peu après les faits par un moine de Saint-Serge d'Angers, évoque deux tours mobiles et six pierrières pour réduire le château. Selon les deux récits, celui-ci était constitué par une tour de pierre très haute, entourée par une double enceinte, un avant-mur et un profond fossé appelé « val de Judas ⁹ » (Jean de Marmoutier), ou par une triple enceinte (moine de Saint-Serge). Jean de Marmoutier ajoute que le marché et les maisons qui l'entouraient, extérieurs aux fortifications, furent brûlés dès l'arrivée du comte ; il lui fallut transférer les foires de Saumur à Montreuil pour obtenir la main-d'œuvre nécessaire à combler le « val de Judas » afin d'approcher ses machines. Après le siège, la tour ruinée fut en partie rasée et Giraud emprisonné ; sept mois plus tard, il fut libéré par l'entremise du roi de France sous la protection duquel il s'était placé, mais dut, suivant Jean de Marmoutier, s'engager à ne pas reconstruire sa tour ni quelque autre fortification en maçonnerie, et mourut peu après ¹⁰. On verra plus loin que cette interdiction fut vraisemblablement respectée par les successeurs de Giraud II.

Son fils Berlay III, qui eut une longévité exceptionnelle, apparaît dans le proche entourage d'Henri II Plantagenêt à Saumur en 1162 ; il fut des rares qui, en 1194, allèrent chercher Richard Cœur de Lion à Spire, en Allemagne, lorsque l'empereur Henri VI finit par accepter sa libération après son malencontreux retour de la troisième Croisade ¹¹. Pas plus lui, probablement très âgé, que ses fils Giraud III et Berlay ne paraissent avoir joué de rôle lors de la conquête de l'Anjou par Philippe Auguste en 1205 ; sa dernière charte connue est datée de 1211, sans doute à la veille de sa mort. Giraud fonda en 1207 une chapelle dans sa maison de Fosse-Bellay, à quelques kilomètres de Montreuil, avec le consentement de son épouse, Mahot, et de sa fille Agnès ; on ne trouve plus mention de lui ni de son frère Berlay par la suite ¹².

Les vicomtes de Melun-Tancarville (v. 1211-1415) et le début de la guerre de Cent Ans

Après la conquête de l'Anjou en 1205 par le roi et malgré la signature d'un traité avec le puissant Aymery VII de Thouars, ce dernier se tourna vers le roi d'Angleterre dès l'année suivante, ce qui amena deux expéditions successives du roi Philippe Auguste en 1207 et en 1208. Guillaume Le Breton indique qu'en 1207 Philippe détruisit des forteresses dans ces régions, et en retint sous sa garde un certain nombre ; on peut penser que Montreuil fut de celles-là, puisque le roi y séjourna l'année suivante, alors que l'armée dirigée par le maréchal de France Henri Clément, Adam II (vicomte de Melun) et Guillaume des Roches (sénéchal d'Anjou) entra vainqueur en Poitou, conquérant Mauléon, Thouars, et s'emparant d'otages ¹³. C'est probablement à cette occasion que fut envisagé avec Berlay III et Giraud, son fils, le traité de mariage entre Agnès, fille unique de Giraud, et Guillaume, fils du vicomte Adam II de Melun ¹⁴ ; en même temps, le roi décida de lancer une reconstruction totale du château, attestée par un mémoire original résumant les clauses du marché ¹⁵. Ainsi, le roi plaçait la famille d'un de ses plus proches fidèles aux confins du Poitou, tout en y bâtissant – sur les revenus de la châtellenie – une puissante fortification entièrement neuve sur tout son pourtour, flanquée par onze tours au moins et pourvue d'une tour-maîtresse circulaire intérieure ¹⁶.

Le calcul de Philippe Auguste se révéla fructueux : en 1224, lors d'une nouvelle expédition royale menée par Louis VIII contre les barons poitevins dirigés par Aymery VIII

de Thouars et soutenue par Jean d'Angleterre, le roi de France partit de Tours et gagna directement Montreuil-Bellay. C'est ici qu'il reçut le vicomte vieillissant et signa une trêve de plus avec lui, ce qui lui permit de gagner la côte atlantique pour y éloigner la menace anglaise¹⁷.

La châtelainie de Montreuil se trouvait dès lors aux mains d'une des plus grandes familles de France, seigneurs (vers 1316) puis comtes de Tancarville (en 1351-1352) et seigneurs de Blandy-les-Tours, dont les membres occupèrent des fonctions de premier plan dans le royaume. Montreuil semble avoir vécu paisiblement jusqu'aux terribles chevauchées et batailles qui se déroulèrent à partir de 1350 en Gascogne et en Poitou, culminant lors de la chevauchée du Prince noir en 1356, avec son point d'orgue que fut la défaite de Poitiers, déclenchant des décennies d'instabilité et d'insécurité¹⁸. Les impacts sur la ville sont attestés par les comptes : ainsi, peu après 1362, une maison située rue de la Porcherie fut détruite deux fois successivement par les ennemis, deux autres au moins étant « arses » par ces incursions – et ce n'est ici sans doute que la « partie émergée de l'iceberg »¹⁹. Jean II de Melun, qui régna jusqu'en 1382, puis son fils cadet, Guillaume IV, qui lui succéda indirectement, présidaient alors aux destinées de la châtelainie jusqu'à la mort du second en 1415 à la bataille d'Azincourt ; on cerne leur action et celle de leurs officiers grâce aux archives, malheureusement très lacunaires, de cette période.

Le château lui-même, dans sa partie maçonnée construite par Philippe Auguste, ne nécessitait guère de travaux ; en revanche, tous ses éléments non pérennes – ponts-levis, hourds, couvertures de bâtiments – avaient largement vieilli faute d'entretien. Pis, la grande basse-cour, dite « Boille », située au nord vers le Thouet, n'était pas protégée par des fossés. La petite ville elle-même semble avoir été dépourvue de toute fortification jusqu'à cette époque²⁰.

Dès avant 1362, des douves furent creusées autour du Boille. Les douves du château étaient littéralement envahies par des « roches », habitats troglodytiques éventuellement prolongés par des baraquements à l'air libre, servant de stockage et de refuge pour les habitants capables de payer un loyer annuel aux comtes de Tancarville. De tels habitats troglodytiques sont attestés dès le XI^e siècle et il en existait un peu partout dans la ville, en particulier autour de la rue du Buffet. En revanche, leur implantation dans les douves mérite l'attention. Le cadastre napoléonien montre onze entrées de telles « roches » au sud-est de l'enceinte ; une photographie du XIX^e siècle rend compte de l'aspect des fossés du sud-est, encore encombrés à cette époque, et l'on peut visiter encore quelques-unes de ces cavités troglodytiques, qui servaient il y a quelques décennies à des vigneron (fig. 4). Au XIV^e siècle, on en dénombrait plus d'une vingtaine. L'une d'entre elles, la « roche du Minage », servait au stockage des vins du seigneur mis à la vente ; à chaque menace extérieure, on en murait hâtivement l'entrée en la masquant par des pierres²¹. Ce genre de pratique n'était pas rare, son efficacité discutable – on se souvient du cas dramatique des habitants des Andelys, réfugiés dans les fossés de Château-Gaillard, réduits à la famine entre assiégés et assiégeants...

Peut-être lança-t-on à l'époque la construction d'une enceinte urbaine, ou au moins ses prémices. Mais la situation d'insécurité et l'absence de défenses propres des habitants du bourg étaient telles que la quasi-totalité de la basse-cour haute du château, à l'intérieur de l'enceinte, fut lotie en une multitude d'« hébergements » loués en fonction de la largeur de la façade mesurée en pas. Il s'agissait de logis précaires – parfois à étages –, édifiés le long des murs, sur les écuries, dans les douves de la tour maîtresse, voire sur les voûtes de la chapelle castrale (elles s'effondrèrent en partie avant 1382), ou sous l'escalier menant à la chambre de monseigneur, à côté de la cuisine, sur le puits, etc. Les étages des tours étaient également

17. Petit-Dutaillis 1894, p. 240-241. On n'accordera aucun crédit à la chronique rimée de Guillaume Guiart, citée par l'auteur, qui, pour des raisons de rime, mentionne un siège de Montreuil-Bellay.

18. Sur toute cette période, voir Le Mené 1982, p. 193-270 et 430-445.

19. Arch. dép. Maine-et-Loire, E887, fol. 5v.

20. La première mention d'une fortification date du compte de 1365-1366, où sont cités les « estagier roturiers demourant entre les 4 portes de Monstereul » qui sont assujettis à une taxe forfaitaire en compensation du guet (Arch. dép. Maine-et-Loire, E887, fol. 27v). On ignore quelle était alors l'étendue de l'enceinte. Voir, dans ce volume, l'article de Ronan Durandière, « L'enceinte urbaine de Montreuil-Bellay », p. 539-554.

21. Voir par exemple en 1365-1366 : Arch. dép. Maine-et-Loire, fol. 50v et 51v.



Fig.4 – Montreuil-Bellay, château, douves à l'est vers 1861 par Joseph Le Roch. On voit les fossés sous les tours 8 et 7, envahis par des parcelles prolongeant des roches anciennes.

22. Voir Arch. dép. Maine-et-Loire E887, fol. 53-54; E898-1, fol. 3-5; E898-2, fol. 1-4 (1382-83, avec liste détaillée); E888, fol. 60-77; E899, fol. 7-9; E898-3, fol. 6-7; E889, fol. 8-9; E890, fol.9; E891, fol. 9-10. Le compte de 1453-1454 est le dernier à faire mention de ces recettes (E893, fol. 10-17), en très forte baisse.

23. Pour 1371-1377, voir Arch. dép. Maine-et-Loire, E898, un récapitulatif des sommes reçues par le comptable sur les aides de Loudun sur cette période. Pour 1387, voir Tixier 2000, p. 163-154 et Durandière 2005, t. III, p. 11.

loués, le plus souvent à des chanoines ou chapelains, mais aussi parfois à des hommes d'armes, auquel cas le loyer n'était pas dû. Une liste dressée en 1382 permet de recenser environ cent cinquante de ces hébergements intérieurs au château, dont la largeur allait de 4 à 8 pas, soit de 3 à 6 m²² ! La vision que l'on a aujourd'hui de la vaste esplanade intérieure n'a rien à voir avec celle que l'on pouvait avoir dans ces années, sans doute plus proche du bidonville que du parc policé actuel. Si les vicomtes, qui ne résidaient guère au château, s'accommodèrent de cette situation, ils en tiraient aussi des revenus substantiels grâce aux loyers versés.

Ils se firent octroyer par le roi, pour financer les travaux sur le Boille, l'enceinte castrale et peut-être l'enceinte urbaine, des aides royales : il put s'agir d'impôts directs sur la population de la châtellenie, de droits de tirage sur les impôts royaux perçus à Loudun, ou encore d'impôts indirects sur la vente du vin. Entre 1371 et 1377, on sait ainsi que le receveur de Loudun devait verser 2000 l. par an aux seigneurs, alors qu'en 1387 ce fut plutôt un impôt indirect²³. Quoiqu'il en soit, pour l'ensemble de ces recettes complémentaires à celles de la châtellenie, les officiers seigneuriaux avaient à faire face aux problèmes de

recouvrement et de trésorerie des receveurs privés commissionnés par l'administration royale ; il est donc difficile de suivre leur emploi au regard de la faible conservation de la comptabilité.

Celle-ci permet cependant de déceler les travaux faits ici et là pour réparer les bâtiments seigneuriaux du château : grande salle haute, grande salle basse, chambre de monseigneur et de madame, granges, écuries, avec leurs hourds, charpentes, auvents et galeries. On trouvait aussi, à côté de ces salles, une chambre aux Chevaliers, comme il en existait une au château de Tancarville qui appartenait également aux Melun : dans ce dernier château, il s'agissait d'un haut bâtiment résidentiel possédant une galerie sur cour, accueillant au rez-de-chaussée la cuisine, jouxtant la grande salle²⁴. Il est probable qu'à Montreuil comme à Tancarville cette appellation remémorait l'époque des XI^e et XII^e siècles où le château logeait des « chevaliers du château », *milites castri*, qui formaient l'entourage proche du seigneur ; au XIV^e siècle, il n'en demeurerait plus que le souvenir.

Apparemment, on reconstruisit un portail neuf, dont il est question en 1382-1383, probablement au-dehors de la porte primitive du château, dans un ouvrage avancé. En 1378-1379, un compte mentionne d'ailleurs les « trois portes » du château dont on réparait les hourds, alors que le château comprit de tout temps une porte principale au sud et une « fausse-porte » vers le Boille, au nord. Selon toute probabilité, deux des portes mentionnées à cette date formaient l'entrée principale au sud, l'une dans l'enceinte du château et l'autre dans un ouvrage avancé ; la mention simultanée de deux « barrières » vers la ville, et d'hébergements situés entre celles-ci, justifie l'hypothèse d'une telle « barbacane », qui se serait trouvée à l'emplacement du « boulevard » actuel²⁵.

On sait, par ailleurs, que Guillaume IV de Melun, entre 1382 et 1415, fit construire à neuf la tour située au nord-ouest du Boille, surveillant le pont²⁶ ; il est probable qu'il fit reconstruire également la courtine occidentale et la porte à pont-levis qui s'y trouve, et l'on équipa la porte orientale d'un pont-levis²⁷.

Le château et la ville sous les Harcourt (1417-1488)

Après le décès de Guillaume IV de Melun à Azincourt, sa fille Marguerite épousa en 1417 Jacques II d'Harcourt, baron de Montgommery, membre d'une des plus importantes familles de France. S'il fut homme de guerre, il n'en mourut pas moins stupidement devant les murs de Parthenay en 1423, venant faire valoir, les armes à la main, ses droits héréditaires sur la seigneurie de Parthenay. Il laissait à son épouse deux enfants mineurs, Guillaume et Marie ; son frère Christophe, qui demeura célibataire, assura de 1423 à 1437 la gestion des domaines et la tutelle des enfants en attendant la majorité de Guillaume. Celui-ci participa aux campagnes de la reconquête, et put récupérer en 1449 l'ensemble de ses possessions normandes, dont le comté de Tancarville. En 1439, il maria sa sœur Marie à Jean de Dunois, bâtard d'Orléans, l'un des plus grands capitaines de son temps ; ils furent la souche de la maison d'Orléans-Longueville. Guillaume appartient à la plus haute société du temps, occupant des charges prestigieuses ; il épousa avant 1443 Péronnelle d'Amboise, dont il n'eut pas de descendance, et, après le décès de celle-ci en 1453, se remaria l'année suivante avec Yolande de Laval, dont il eut deux filles, Marguerite et Jeanne²⁸.

Le programme de mise en défense entamé par les Melun se poursuivit sous Jacques d'Harcourt et Christophe, d'autant que l'état d'insécurité avait fortement augmenté à cause de la guerre civile²⁹ ; on a mention en 1425 d'un impôt indirect de 15 deniers par pipe de vin menée hors de la châtellenie consenti par le roi, renouvelé en 1426 pour deux ans – probablement son instauration était-elle plus ancienne³⁰. Un quart de siècle plus tard, la

24. Il est impossible de donner ici toutes les références des comptes dans lesquels apparaissent ces bâtiments et les travaux concernés. La chambre des chevaliers est mentionnée en 1417-1418 (Arch. dép. Maine-et-Loire, E888, fol. 123). Pour Tancarville, voir Mesqui 2007, p. 42-48.

25. La première « barrière » est mentionnée dès 1365-1366 ; les première et seconde « barrières » le sont en 1417-1418.

26. Voir le mémorandum fait par le procureur de la châtellenie entre 1430 et 1438 pour justifier les droits de tirage du comte de Tancarville dans les forêts royales de Chinon pour les travaux du château, citant en particulier la construction de cette tour (Arch. dép. Maine-et-Loire, E904 ; Tixier 2000, p. 164-166, Durandière 2003 p. 12-13).

27. Ces travaux sont connus par des « rabais » dans les comptes (loyers non perçus du fait de la destruction de certaines propriétés pour la fortification, comptabilisés par la suite en recettes et en charges dans les comptes suivants). Ainsi, dès 1417-1418, on trouve mention d'une « maison despensées pour la fortification du boille » (Arch. dép. Maine-et-Loire, E888, fol. 142).

28. Voir Gilles-André de La Rocque, *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, Paris, 1662, p. 673.

29. Voir, sur cette partie, l'excellent mémoire de Tixier 2000, p. 71-72.

30. Arch. dép. Maine-et-Loire E813. Publié dans Tixier 2000, p. 163, et Durandière 2003, p. 11-12.

31. En 1433-1434, rabais signalé pour une maison au Puy-Saint-Père détruite depuis 1421 pour « la fortification et emparement du chastel et douves d'iceluy » (E889, fol. 52v, etc.). La construction des ponts-levis est signalée par des rabais à partir de 1433-1434, sans doute plus anciens car il manque les comptes entre 1418 et 1433.

taxe par pipe atteignait 20 sous, et elle était plus spécifiquement destinée à financer l'amélioration de l'enceinte urbaine.

Il semble que Christophe d'Harcourt puis Guillaume après lui cherchèrent dans les années 1425-1450 à fortifier le château en améliorant la qualité de défense de son accès au sud déjà modifié avant eux ; dès les années 1420, on poursuivit l'isolement du château par rapport au bourg Saint-Pierre en expropriant dans ce secteur ; on améliora aussi la défense des portes de Boille³¹. Mais le plus important fut sans doute l'évacuation progressive des constructions adventices dans les douves, ces « roches » tant utilisées au siècle précédent, ainsi que les baraquements construits dans la basse-cour. En 1452-1453, au sortir de la guerre de Cent Ans, tout cet habitat polluant avait disparu du château et de son pourtour.

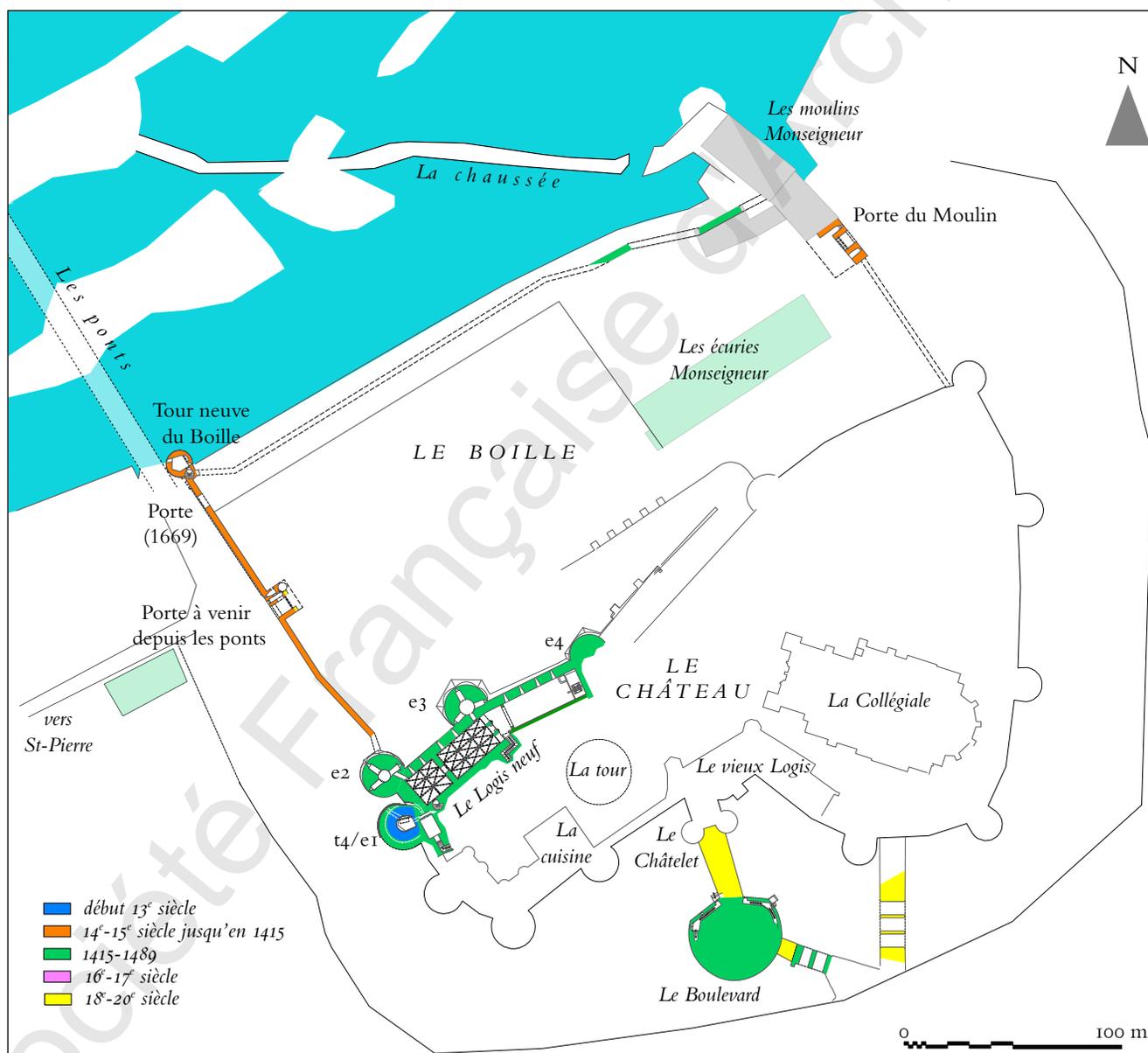


Fig. 5 – Montreuil-Bellay, château, plan d'ensemble du site. Ne sont figurés en détail que le plan des sous-sols du château haut et le plan au sol de l'enceinte du Boille. Les autres bâtiments ne sont donnés que par les plans au sol (dessin J. Mesqui 2022).

Une fois le château vidé de ces constructions adventices, vint le temps des grands chantiers pour donner un nouveau cadre à la résidence de Guillaume d'Harcourt et de ses deux épouses successives (fig. 5). Les comptes conservés ne sont guère prolifs sur les travaux qui furent alors entrepris au château, mais attestent qu'un grand chantier était en cours dans les années 1450. En 1453-1454, des maisons situées dans le Boille et devant Saint-Pierre furent détruites pour en prélever les matériaux ; deux « roches » furent « fondues » près du portail sud, probablement pour construire le châtelet actuel, alors qu'est mentionnée la « maison neuve » aujourd'hui appelée le « vieux château », qu'on préférera appeler ici le « vieux logis », couverte provisoirement de chaume en 1452-1453. L'année suivante, on payait le « tillage » des chambres, c'est-à-dire le torchage des planchers, ainsi que la « couture » des vitres des fenêtres ; un logis avait été loué pour stocker les marches de la nouvelle vis du châtelet d'entrée, et deux autres pour loger les maçons ainsi qu'un certain Enguerrand, sans doute le chef du chantier³². Les analyses dendrochronologiques menées sur leurs charpentes attestent que la couverture du vieux logis eut lieu avec des bois coupés pour partie en 1446-1448d, pour le reste en 1451-1452d, et celle du châtelet en 1457-1458d, ce qui coïncide parfaitement avec les quelques éléments comptables³³. Dans le même temps, Guillaume faisait reconstruire des écuries dans le Boille, ne souhaitant sans doute pas polluer l'intérieur de son château ; on y revient dans l'article consacré à ces écuries dans le présent volume³⁴.

Ce vieux logis et le châtelet rénové adjacent s'élevaient en dehors de la cour noble se trouvant à l'ouest. Situé dans la basse-cour du château, le vieux logis n'avait aucune vue directe sur la vallée du Thouet ; la cour noble était encore encombrée par les vieux bâtiments, la grande salle, la chambre aux Chevaliers, l'écurie du receveur et d'autres. Guillaume d'Harcourt avait probablement en projet, dès l'achèvement du vieux logis, de restructurer totalement cette cour noble, en l'élargissant vers le nord et en y construisant divers édifices : le grand bâtiment de prestige appelé « château neuf », qu'on préférera dénommer ici « logis neuf », la grande cuisine, et les « logis des chanoines ». Son projet incluait également la reconstruction totale de l'ancienne chapelle castrale pour accueillir les cérémonies célébrées par le nouveau chapitre de chanoines ; Guillaume avait décidé, en 1457, de remplacer le groupe de quinze chapelains desservant la chapelle par un collège de quatorze chanoines et un enfant de chœur³⁵.

On verra dans la description que le chantier fut considérable par l'ampleur des constructions alors réalisées, en particulier celle du logis neuf. Les comptes de la châtellenie sont de peu d'aide pour dater les travaux, car seul celui de 1474-1475 subsiste, mentionnant un paiement de 453 livres « pour les paiemens des gens qui de present besoignent et ont besoigne es ouvraiges et edifices de mondit seigneur »³⁶. De nouveau, la dendrochronologie vient au secours de l'historien, puisque les analyses menées en 2021 ont permis de déterminer que la charpente du logis neuf avait été réalisée avec des bois abattus en 1474-1475d précisément ; mais ce logis ne fut jamais entièrement terminé, une aile lui manquant à la mort de Guillaume d'Harcourt en 1488. En revanche, ce fut du temps de Guillaume que furent bâties les grandes cuisines, couvertes d'une charpente à l'automne-hiver 1479-1480d³⁷ ; quant aux bâtiments des logis des chanoines, ils ne furent commencés qu'après l'achèvement de la cuisine. Un aveu daté du 9 mars 1481 (n.st.) indiquait que Guillaume d'Harcourt l'avait reçu dans « son chastel lequel il a fraichement refaict »³⁸. Pour autant, si la cour noble fut ainsi totalement réaménagée, la vieille tour de Philippe Auguste continua de trôner à son entrée, entourée au moins partiellement de ses douves ; Guillaume d'Harcourt maintint le symbole du pouvoir féodal – alors couramment attribué à Girard II –, même s'il encombrait passablement l'espace.

32. Arch. dép. Maine-et-Loire, E898, *passim*.

33. Le Digol 2021.

34. Solen Peron-Bienvenu, « Les écuries du château de Montreuil-Bellay (XV^e siècle) », p. 533-538.

35. Voir, dans ce volume, l'article de Julien Noblet « La collégiale de Montreuil-Bellay, fondation funéraire de Guillaume d'Harcourt », p. 347-356. Arch. dép. Maine-et-Loire, G1351 et 1352. Le cartulaire du chapitre (G1352, fol. 26) mentionne explicitement la bulle papale (disparue) impétrée en 1458, et son exécution en 1460 par l'évêque de Poitiers.

36. Arch. dép. Maine-et-Loire, E894, fol. 75.

37. Le Digol 2021.

38. Bossebœuf 1892, p. 359, cite un extrait de cet aveu ; celui-ci était alors conservé dans une collection privée, et il l'aurait personnellement consulté.

39. Arch. dép. Maine-et-Loire, E894, fol. 52.

40. Mesqui 2007, p. 11.

41. Voir Richard 2016.

42. Sur cette partie de l'histoire, voir Marchegay 1862, Bosseboeuf 1892 et Charier 1911.

43. Bruneau 1865. Le chiffre donné par Bruneau est basé sur des ouï-dire. Une liste a été conservée, contenant 270 noms, mais elle n'est pas complète. Voir Quériau-Lamérie 1884, p. 324-327.

44. On a prétendu que Marie-Augustine fut le modèle qui inspira Balzac pour son roman *Eugénie Grandet*, et que son père fut l'« Avare de Saumur » dépeint dans ce roman. Cette histoire amusante, probablement très partiellement vraie seulement, a fait l'objet d'un petit opuscule bien documenté de l'écrivain Maurice Serval, *Autour d'Eugénie Grandet (d'après des documents inédits)*, Paris, 1924.

On sait par ailleurs par le cartulaire de la collégiale que les travaux de celle-ci débutèrent en 1472. Eux non plus n'étaient pas achevés à la mort de Guillaume d'Harcourt et de Yolande de Laval en 1487, mais les dispositions testamentaires de leur fille permirent son achèvement au début du XVI^e siècle.

Le plan d'ensemble fut agrémenté d'un jardin intérieur occupant l'espace de l'ancienne basse-cour, planté de treilles de vignes en 1474-1475³⁹ ; le mur de Philippe Auguste dominant le Thouet fut doté d'une galerie d'agrément surplombant la vallée d'un côté et le jardin de l'autre.

Enfin, l'on n'oubliera pas, pour compléter cette vue d'ensemble du château transformé, l'ouvrage avancé défensif qui fut jeté en avant du châtelet de 1458, un boulevard circulaire censé protéger l'accès des tirs d'armes à feu. Le château avait ainsi totalement changé d'allure ; néanmoins, face à la ville, il conservait un aspect dominé par l'enceinte de Philippe Auguste et cantonné par la masse du boulevard, même si elle était égayée par les fenêtres du vieux château. Depuis le Thouet, en revanche, le logis neuf ancrerait une image plus coutumière des châteaux de la seconde moitié du XV^e siècle.

Pas plus qu'au château « cousin » de Tancarville qui fut amplement modifié par Guillaume d'Harcourt, il n'est possible d'identifier d'architecte pour ces ouvrages, même si le second est couvert par des séries comptables bien plus étoffées que Montreuil. Un seul nom, celui du mystérieux Enguerran, apparaît ici. Pourtant, il semble bien que c'est Montreuil-Bellay qui servit d'exemple : ainsi, en 1484-1485, le charpentier de Tancarville, Cardin Salle, fut envoyé à Montreuil pour « veoir certain ouvrage de charpenterie en son chasteau de Montreuil-Bellay »⁴⁰.

Le château après les Harcourt

Jeanne d'Harcourt, fille et héritière de Guillaume et de Yolande, mourut en 1488, son mariage avec René de Lorraine ayant été annulé trois ans auparavant, faute pour elle d'être en mesure de procréer⁴¹ ; avant son décès, elle légua tous ses biens à son cousin germain François I^{er} d'Orléans-Longueville. Dès lors, la châtellenie allait parcourir les grandes familles de France : en 1662, Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, en fit l'acquisition ; en 1691, ce fut Henri-Albert, duc de Brissac ; en 1756, Jean Bretagne Charles, duc de la Trémoille, l'acheta. Aucun des possesseurs du château durant cette longue période ne semble y avoir apporté des modifications notables – en tout cas décelables après la restauration du XIX^e siècle –, même si certains y séjournèrent durablement, telle la duchesse de Longueville, Anne Geneviève de Bourbon, qui y fut reléguée après sa malheureuse tentative de sécession à Bordeaux en 1653⁴².

Le château fut nationalisé à la Révolution ; il servit en 1793-1794 de prison pour huit cents femmes, nobles et suivantes, arrêtées pour sympathies supposées de leurs époux avec les contre-révolutionnaires, et incarcérées pendant dix mois dans des conditions affreuses, comme seules savent en produire les révolutions et les dictatures⁴³.

Le 1^{er} frimaire an XI (22 novembre 1802), le château fut remis en possession du duc de la Trémoille ; celui-ci le revendit vingt années plus tard, le 15 avril 1822, à Jean Niveleau, négociant de Saumur. Son fils Alfred hérita de ses biens en 1847 ; à sa mort, vers 1860, le château passa à sa sœur Marie-Augustine, qui avait épousé en 1829 le baron Alexandre III Millin de Grandmaison⁴⁴. La baronne, qui, à cette date, avait perdu son mari et deux de ses enfants, entreprit en 1863 une restauration complète du château, laissé quasiment à l'abandon depuis la Révolution. Elle choisit pour ce faire l'architecte angevin Charles Joly-Leterme (1805-1885), célèbre pour ses restaurations de nombreux



Fig. 6 – Montreuil-Bellay, château, logis neuf par Gustave-William Lemaire (entre 1890 et 1920). La photographie, prise dans les premières années du XIX^e siècle, révèle bien les parties fraîchement restaurées.

monuments de la région⁴⁵. L'essentiel de l'intervention de l'architecte se focalisa sur la restauration des intérieurs, remarquable tant par sa qualité que par son ampleur ; en matière d'architecture, il reprit l'ensemble des ouvertures qu'il fit retailer, la majorité des cheminées, et composa une façade néo-gothique monumentale sur le pignon oriental du logis neuf, laissé orphelin de l'achèvement de l'aile est depuis la fin du XV^e siècle (fig. 6). Au passage, il fit retailer certains des décors de la grande vis, sans doute par son sculpteur attiré, François Isidore Joly, qui travailla beaucoup dans le milieu saumurois. Cette restauration n'était pas totalement achevée à la mort de la baronne en 1890 ; son dernier fils étant décédé peu avant elle, le château passa à son neveu Georges Millin de Grandmaison, et appartient aujourd'hui à ses descendants.

Il semble que la baronne de Grandmaison ne se limita pas à cette restauration des logis supérieurs : elle fit également construire la grande rampe menant de la haute-cour jusqu'aux jardins en terrasse qu'elle fit aménager dans le Boille.

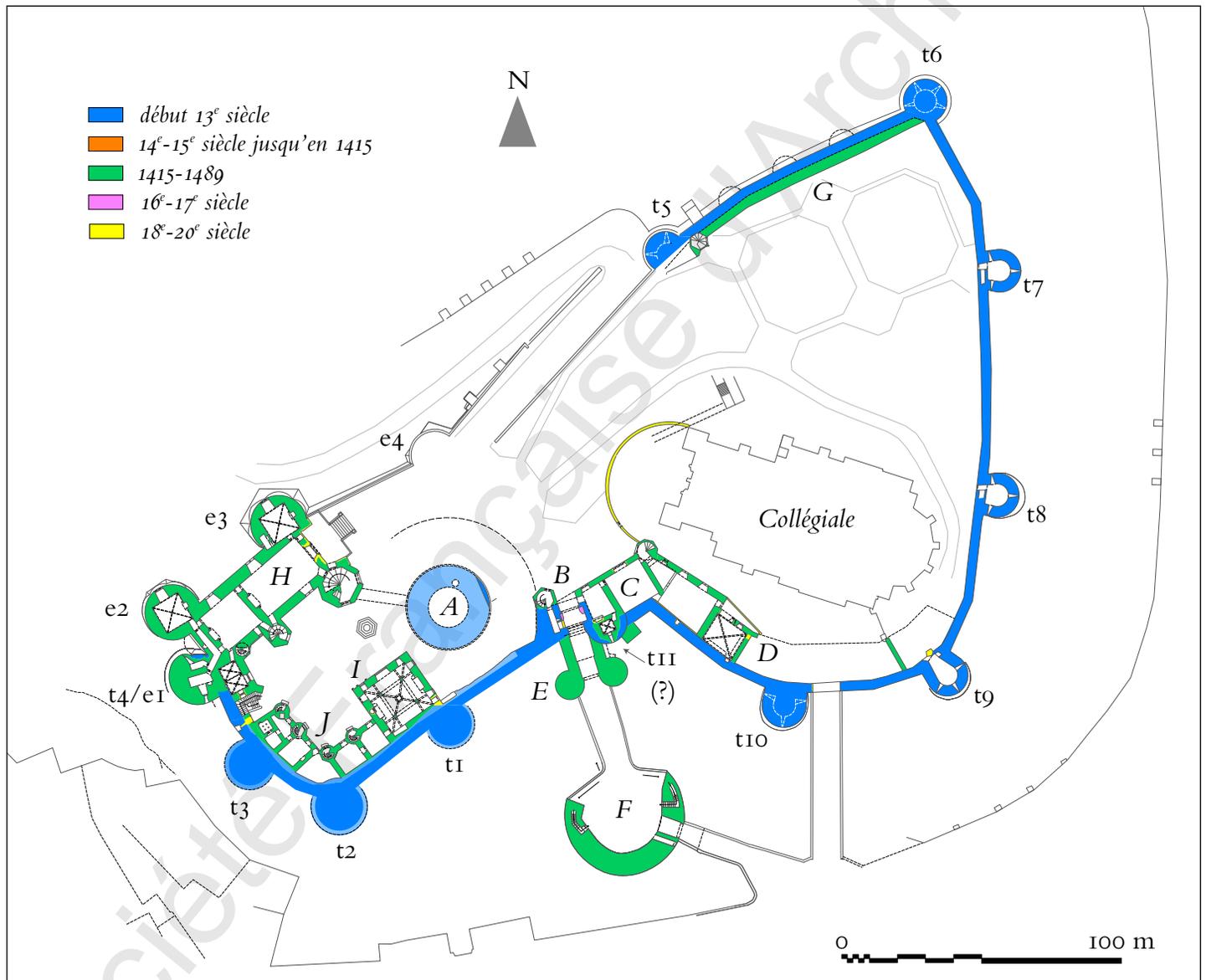
Bien plus tard, à partir des années 1970, le vieux logis fut entièrement restructuré et restauré intérieurement sous la direction de l'architecte Henri Enguehard, afin de permettre l'accueil de la famille des propriétaires.

45. Sur son œuvre prolifique, et ses travaux à Montreuil-Bellay, voir en particulier Massin-Le Goff 2007 et Vaquet 1995.

LE CHÂTEAU (PL. I, II)

Les dispositions générales et l'assiette du château primitif

Le site de Montreuil-Bellay se situe à l'entrée d'un défilé taillé par le Thouet dans un front de calcaire à silex qui se développe du nord-ouest au sud-est, parallèle à la vallée de la Loire, déterminant un plateau où court la route d'Angers à Doué et à Loudun ; le site était intéressant pour contrôler le passage qui devait remonter au sud les flancs assez abrupts. On peut suivre sur les cartes anciennes et modernes le tracé ancien du chemin, légèrement au sud de la route actuelle ; il traversait primitivement le Thouet dans la rue du chemin du Gué, passait juste devant le prieuré Saint-Pierre et montait le coteau à la perpendiculaire par



Pl. I – Montreuil-Bellay, château, plan au niveau du rez-de-chaussée, dressé d'après relevé scanner 3D exhaustif. A : tour maîtresse des années 1210 ; B : passage d'entrée du XIII^e siècle ; C : vieux logis (vieux château) ; D : vieilles cuisines ; E : châtelet d'entrée de Guillaume d'Harcourt ; F : Le Boulevard (barbacane) ; G : galerie d'agrément surplombant le Thouet ; H : logis neuf (château neuf) ; I : les cuisines neuves ; J : les offices et l'étuve (les logis des chanoines)[scanner Plémo 3D ; interprétation et dessin J. Mesqui, compléments E. Litoux et R. Durandière].

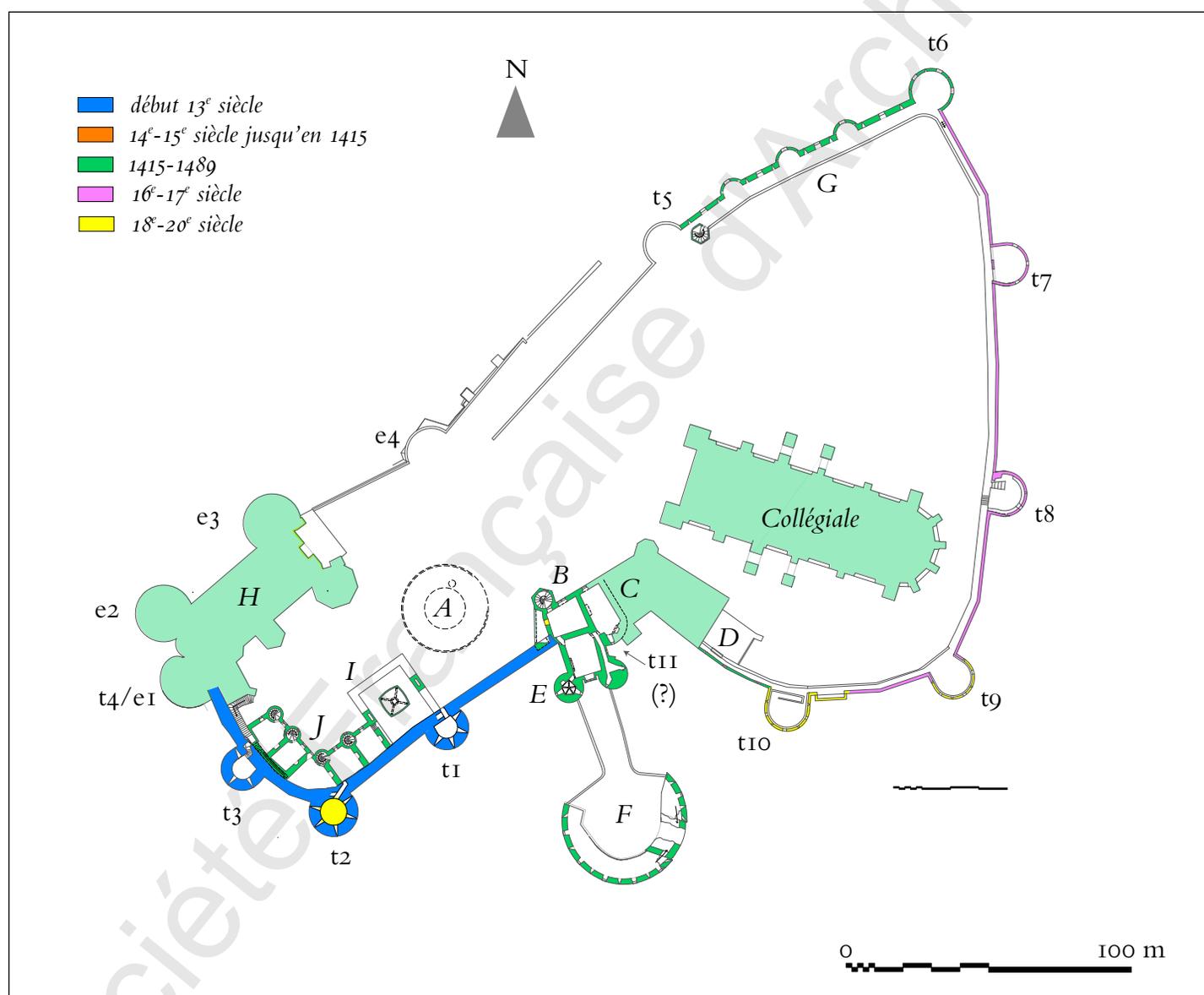
les Escaliers Saint-Pierre, autrefois appelés « rue du Petit-Tertre », continuant ensuite par la rue du docteur Gaudrez, autrefois rue des Forges, pour se rendre à Loudun (fig. 3, 5) ⁴⁶. Les ponts médiévaux maçonnés qui succédèrent à cette première traversée, ruinés en 1577, franchissaient en biais le Thouet pour aboutir à la tour du Boille, déterminant ainsi un coude brutal sur la rive droite pour rattraper l'ancienne montée ; ils sont généralement datés du XV^e siècle, mais pourraient être antérieurs de deux siècles si l'on en juge par les vestiges qui demeurent ⁴⁷.

La plate-forme du château fut sans doute déterminée par deux vallons préexistants, marqués surtout à l'est où le vallon détermine un éperon dominant le Thouet⁴⁸. Bien protégée par des abrupts du côté nord vers la rivière, elle se trouvait cependant au niveau,

46. Le tracé sinueux de la rue du Tertre moderne, carrossable, est probablement plus récent, mais attesté au XVIII^e siècle. Une maison qui le borde date du XVI^e siècle.

47. Voir Manase 1995 et Manase 2000.

48. Peut-être le « Vaujuas » mentionné plus haut.



Pl. II – Montreuil-Bellay, château, plan au niveau du premier étage, dressé d'après relevé scanner 3D exhaustif. A : tour maîtresse des années 1210 ; B : passage d'entrée du XIII^e siècle ; C : vieux logis (vieux château) ; D : vieilles cuisines ; E : châtelet d'entrée de Guillaume d'Harcourt ; F : Le Boulevard (barbacane) ; G : galerie d'agrément surplombant le Thouet ; H : logis neuf (château neuf) ; I : les cuisines neuves ; J : les offices et l'étuve (les logis des chanoines) [scanner Plémo 3D ; interprétation et dessin J. Mesquil].

voire en léger dévers par rapport au plateau. Il fallut donc creuser d'importants fossés pour protéger la fortification.

Le plan d'ensemble ne devait fondamentalement pas différer du plan actuel, avec une vaste basse-cour ventrue située à l'est et un secteur noble à l'ouest, où trônait primitivement la tour maîtresse détruite sous Geoffroy le Bel ; cependant, ce secteur noble fut probablement agrandi et régularisé sur ordre de Philippe Auguste, comme en témoigne son tracé presque rectangulaire. Aucune fouille n'ayant jamais été menée dans le château, on ne connaît rien de l'emplacement de la tour, et une campagne géoradar conduite par la Drac n'a malheureusement pas révélé de substructions significatives.

La conformation du terrain montre que le secteur noble, à l'ouest, devait être nécessairement entouré par un *vallum* ou terrée face au plateau, faute de quoi il eût fallu élever l'enceinte de ce côté à un niveau irréaliste pour mettre à l'abri les bâtiments intérieurs. Il est probable que l'enceinte elle-même était, depuis le siège de 1151, seulement palissadée.

Enfin, l'on ne possède aucun renseignement sur ce que purent être la deuxième enceinte et les *antemuralia* mentionnés par les chroniqueurs du XII^e siècle, d'autant que le remodelage des défenses a fait disparaître les dispositions primitives. Au sud du château, on reconnaît peut-être dans le parcellaire du cadastre napoléonien le fantôme d'une enceinte avancée, limitée au sud-ouest par la rue du Buffet, formant un croissant qui allait se refermer au nord-est sous le château au Thouet ; si elle exista, elle avait totalement disparu des mémoires dès le milieu du XIV^e siècle. Il est possible également que, dès cette époque, l'on s'était préoccupé de relier la plate-forme castrale au Thouet, mais aucune preuve n'en existe.

Le château des Melun-Tancarville

La configuration du château des Melun-Tancarville fut déterminée par la reconstruction devisée par les maîtres d'œuvre de Philippe Auguste, qui définit très précisément les tâches à exécuter par les deux entrepreneurs, maître Abelin, sans doute un maître maçon, et Gilbert le pionnier, entrepreneur en terrassements⁴⁹. On sait, grâce à ce mémoire, que la totalité de l'enceinte fut construite à cette époque, ainsi qu'une muraille autour du « Boille » qui était la basse-cour située au nord entre le château et le Thouet ; des fossés furent également creusés tout autour de la fortification. De plus, 150 toises de fossés de « barbicanes » furent creusées ; il s'agissait certainement d'ouvrages avancés, mais on ne sait suivant quel tracé – peut-être devant la porte principale. Enfin, une tour circulaire entourée de douves fut élevée à l'intérieur du château, entre haute-cour et basse-cour ; elle n'était pas comprise dans le marché de maître Abelin et de Gilbert le pionnier, et fit certainement l'objet d'un marché isolé. À lire les termes du marché, et à voir les ouvrages réalisés et conservés dans l'enceinte, on pourrait presque se demander si le château ne fut pas construit en site vierge ; en tout cas, les entrepreneurs semblent avoir fait table rase du passé (fig. 7 et 8).

L'enceinte et ses tours

L'enceinte extérieure fut conçue sans séparation visible extérieurement entre haute-cour et basse-cour, gommant ainsi un peu plus les dispositions du passé. Elle était flanquée assez régulièrement de tours au plan en U, ou aux trois quarts circulaires lorsqu'elles se situaient aux angles. Neuf tours sont facilement identifiables, avec leur taille en pierre de moyen appareil régulier et leurs archères disposées en quinconce de niveau en niveau. Une dixième a été récemment reconnue lors des visites préalables à cette notice ; ses restes sont visibles au raccord septentrional de la tour nord e1 du logis neuf avec le pignon de celui-ci. Il est



Fig. 7 – Montreuil-Bellay, château, vue aérienne de synthèse prise par drone depuis le sud, permettant de voir tous les flanquements du XIII^e siècle.

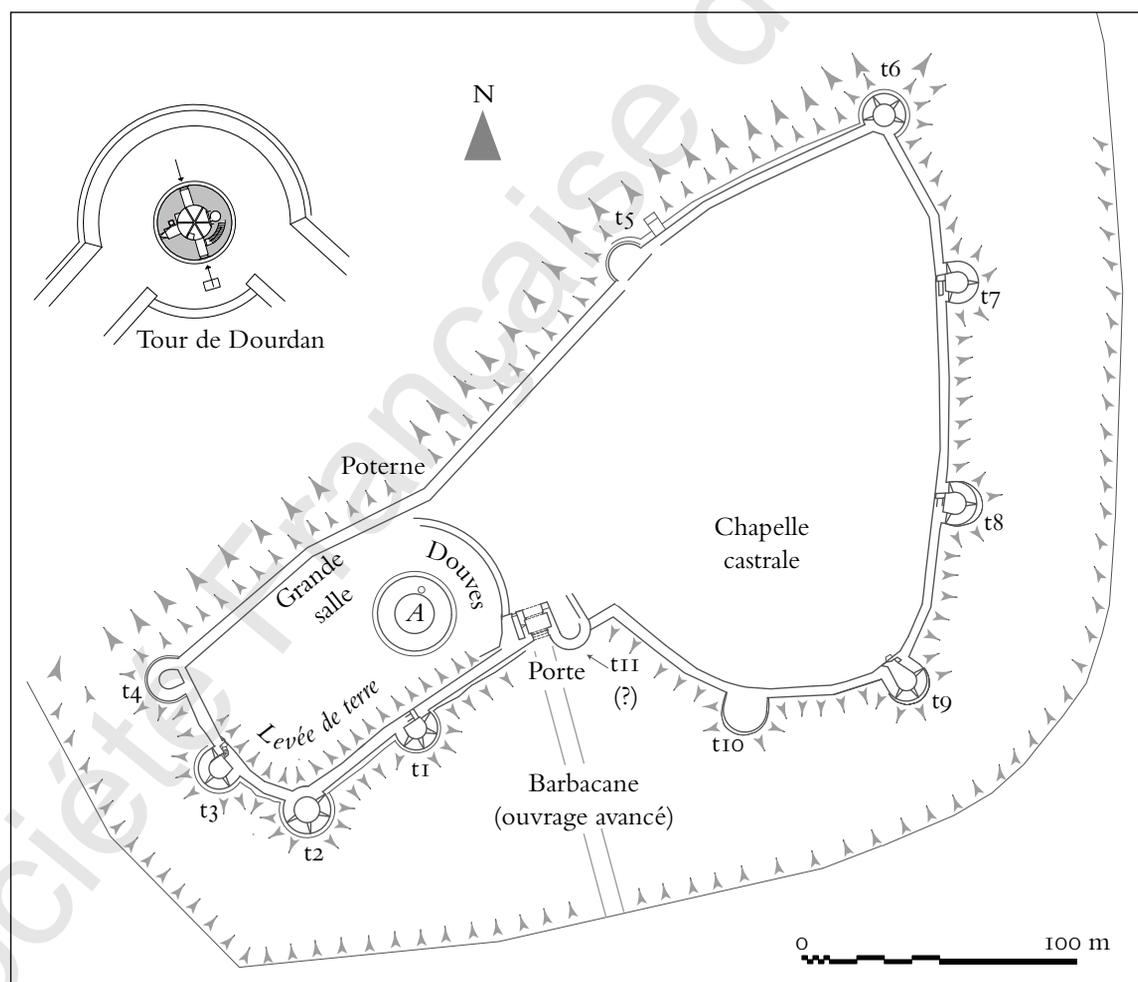


Fig. 8 – Montreuil-Bellay, château, plan schématique au XIII^e siècle (dessin J. Mesqui 2022).

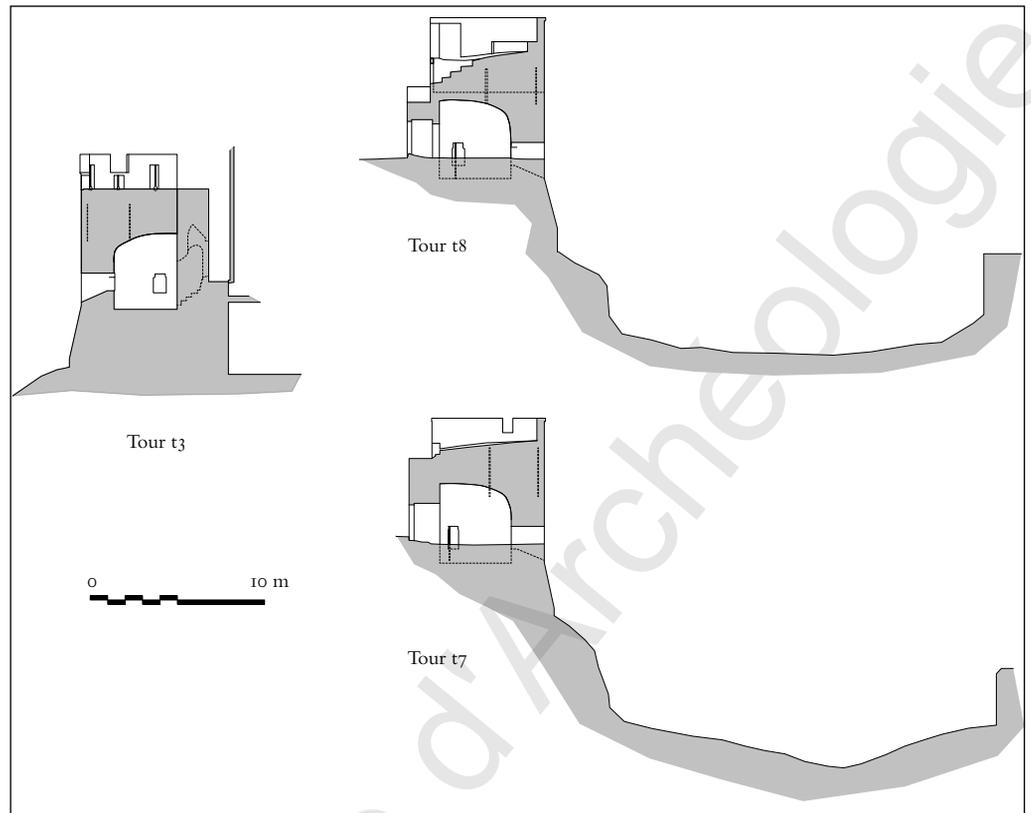


Fig. 9 – Montreuil-Bellay, château, coupes des tours XIII^e siècle de l'enceinte (dessin J. Mesqui 2022).

possible que la onzième tour du devis ait été la tour semi-circulaire qui flanque la porte d'entrée, dont la base est du XIII^e siècle ; mais on peut se demander s'il n'y eut pas une tour au nord, pour apporter une certaine symétrie à l'enceinte du secteur noble, auquel cas elle aurait été remplacée par une tour du logis neuf.

D'une façon classique pour les châteaux philippiens, les tours légèrement talutées à la base comportaient deux niveaux aux murs percés d'archères à ébrasement triangulaire, et un niveau sommital sans doute crénelé et garni d'archères ; leur diamètre varie entre 7,50 m et 7,90 m, à l'exception de la tour sud t2, d'un diamètre de 8,60 m en raison de sa situation plus exposée. Le premier niveau était voûté en cul-de-four ; le second était sans doute couvert d'un plancher et le troisième d'une charpente ; un escalier ménagé dans l'épaisseur du mur, à partir du passage d'entrée, liait les niveaux (fig. 9). À une époque indéterminée, sans doute sous Guillaume d'Harcourt, les tours ont été dérasées de 3 à 4 m, leurs deuxième niveaux et leurs escaliers condamnés et murés, de façon à installer des terrasses d'artillerie légère. Les parapets actuels des terrasses datent de diverses époques allant du XV^e au XIX^e siècle ; beaucoup d'entre eux ont été restaurés par Charles Joly-Leterme, semble-t-il, avec des corniches encadrant créneaux et merlons.

Les courtines de l'enceinte datent globalement du XIII^e siècle, mais leurs parties supérieures ont été systématiquement surhaussées sous Guillaume d'Harcourt ou postérieurement, avec de nouveaux parapets percés de simples créneaux à fusil ; compte tenu de l'abaissement des tours, on peut estimer qu'elles étaient primitivement dominées

d'un étage par celles-ci. Elles ont été diversement restaurées au XIX^e siècle, en y incluant, surtout à l'ouest, un parapet crénelé percé d'archères-canonnières en louche des années 1450-1470, ou restaurée à la façon ⁵⁰.

Les constructeurs conservèrent sur tout le front délimitant la cour noble au sud-ouest un *vallum* ou terrée d'environ 4 m de hauteur au-dessus du niveau de la cour actuelle en y incluant les fondations des courtines, primitivement enterrées de part et d'autre sur 4 m. Les tours furent établies en conséquence, et leur premier niveau était accessible par un escalier depuis la plate-forme supérieure de la terrée. Ultérieurement, pour agrandir la cour, Guillaume d'Harcourt fit enlever toutes les terres intérieures du *vallum*, déchaussant les courtines contre lesquelles on appuya des bâtiments ; cependant, la courtine située entre la porte et la tour t1 montre parfaitement la fondation restée apparente, aucun bâtiment n'y étant accolé, et on y voit le fantôme de l'escalier menant à l'accès du premier niveau de la tour t1 (fig. 10). En revanche, l'accès à la tour t2 se fait aujourd'hui en hauteur, au premier étage d'une des chambres des logis de chanoines ; enfin, celui à la tour t3 se fait, depuis la suppression de la terrée au XV^e siècle, par un escalier ménagé au niveau de la cour seulement.

50. On ne suit pas ici l'opinion de Hayot 2021, pour qui les tours ne commandaient quasiment pas les courtines.

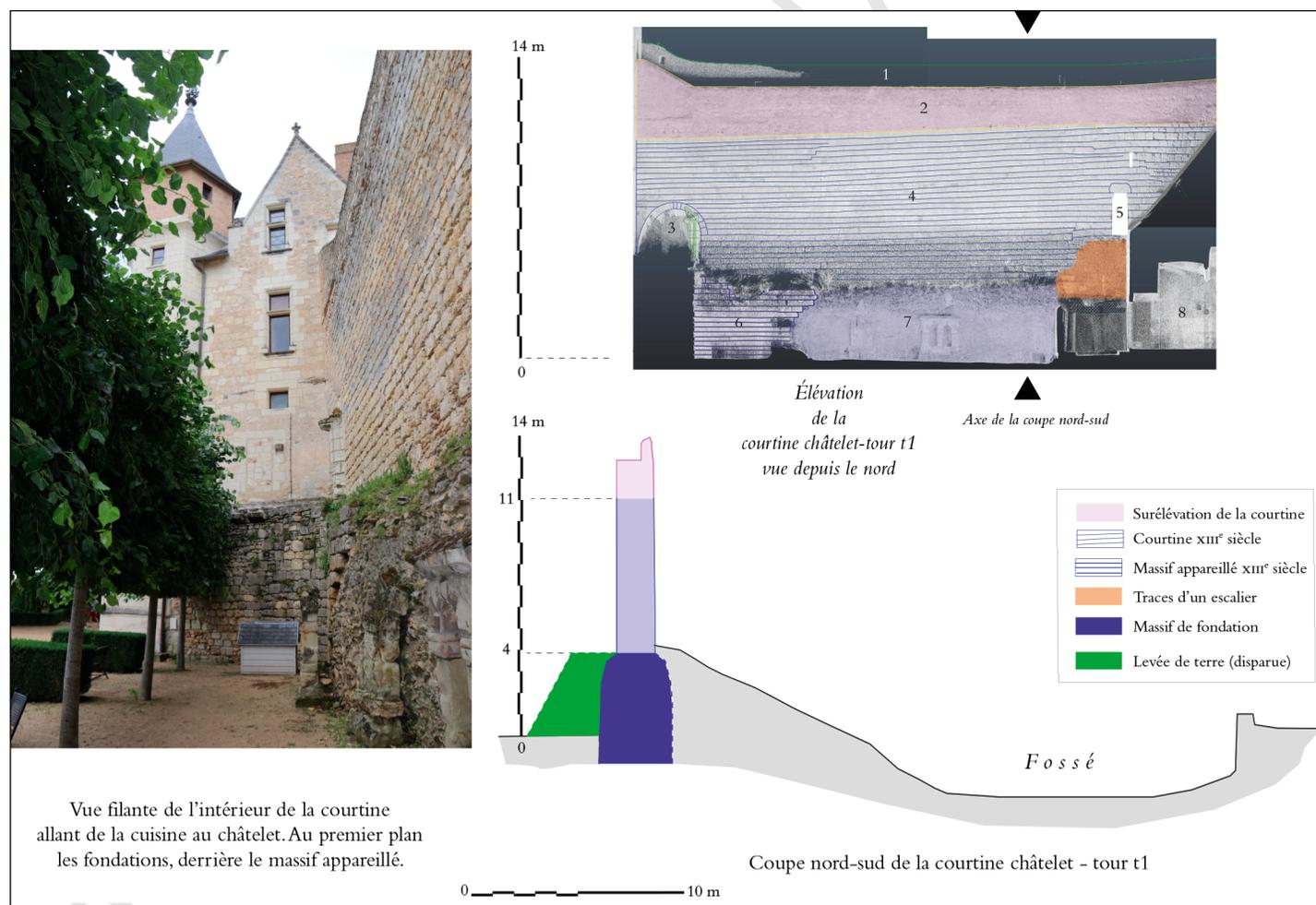


Fig. 10 – Montreuil-Bellay, château, montage composite figurant, à gauche, la courtine allant des cuisines au châtelet, montrant les fondations déchaussées ; à droite, superposées, une élévation et une coupe de la même courtine, avec la caractérisation des divers éléments structures (dessin J. Mesqui 2022).

Seule la tour t4 a révélé au-dessous du premier niveau une cave voûtée en coupole, totalement aveugle, réutilisée plus tard comme fosse de latrines ; il est vrai qu'elle se situait dans la pente abrupte, ce qui permettait la construction d'un soubassement voûté. On la retrouvera en décrivant la tour du logis neuf e1 dans laquelle elle fut englobée.

La tour maîtresse et ses douves

La tour maîtresse circulaire est attestée par les anciens comptes de la châtellenie, qui mentionnent en 1365-1366 la réparation de sa couverture après la réfection d'une cheminée ; en 1382-1383, le capitaine de Montreuil reçut l'ordre d'y coucher toutes les nuits à cause du danger qui régnait. On y entreposait sel, fève, farines, huile en 1417-1418. Les comptes mentionnent également ses douves, alloties pendant la période où le château servait de refuge⁵¹.

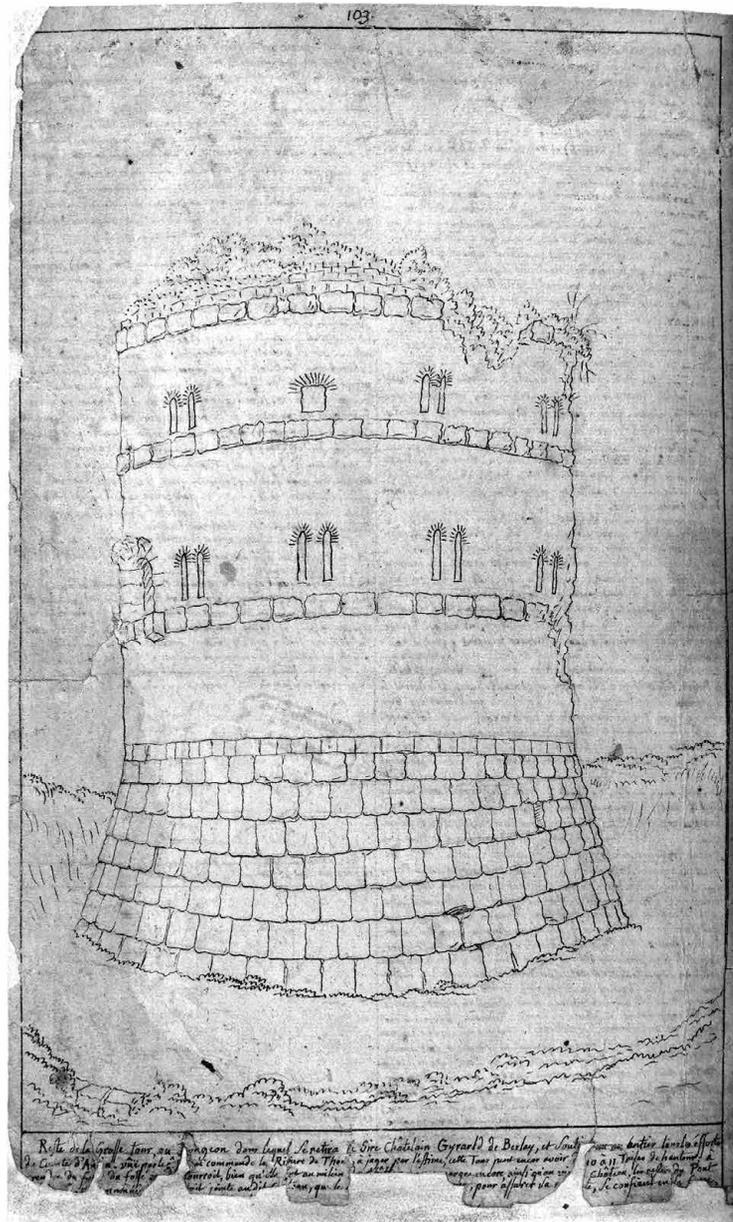


Fig. 11 – Montreuil-Bellay, château, tour maîtresse dans les années 1780 par Pierre de Beaumesnil, dans *Antiquités de la ville de Poitiers*, f°88v. Bien qu'elle ne soit pas dépourvue d'interprétations trompeuses, en particulier les nombreuses fenêtres géminées, cette vue demeure intéressante pour la compréhension de la tour à l'époque de Beaumesnil. « Reste de la grosse tour ou donjon dans lequel se retira le Sire châtelain Gyrrard de Berlay, et soutint un an entier tous les efforts du Comte d'Anjou, vüe par le [nord ?] qui commande la Riviere de Thoué, à juger par l'estime, cette tour peut encor avoir 10 à 11 toises de hauteur, à prendre du fond du fossé [qui l'en]tourroit, bien qu'elle fut au milieu du château [On remarque] encore, ainsi qu'au vie[ux] château, les restes du pont [...] étoit jointe audit château, que le [...] pour assurer sa r[etra]ite, se confiant en sa force. »



Fig. 12 – Montreuil-Bellay, château, extrait d'une analyse géoradar à une profondeur de 1,80 m, superposée à une vue aérienne Google Earth. On y a superposé (en rosé) la restitution de la tour maîtresse, et figuré l'emprise des douves reconnaissables par radar.

Découronnée de son premier étage probablement sous Guillaume d'Harcourt et reliée à cette époque au logis neuf par une passerelle jetée sur un demi-arc depuis la grande vis de celui-ci, la tour était connue par deux gravures des XVII^e et XVIII^e siècles (fig. 11)⁵², et deux dessins du XIX^e siècle antérieurs à sa destruction⁵³ ; celle-ci intervint avant 1840⁵⁴, et la description qu'en donna l'abbé Louis Bossebœuf en 1892 est une interprétation raisonnée de celle de 1760 (publiée par Paul Marchegay en 1862). Selon cette dernière description, la tour aurait conservé à l'époque un niveau voûté accessible par la passerelle en arc, au-dessus d'un « cul-de-basse-fosse » également voûté, d'où serait parti un souterrain de onze lieues, évidemment bouché.

Quelques assises du talus de la tour affleuraient encore en 1978, lorsqu'un sondage fut mené par M. Zocchetti, dont par chance un plan et quelques photographies ont été conservés⁵⁵. La tour était implantée à la charnière entre la haute-cour et la basse-cour ; elle avait un diamètre de 14,80 m à l'arase du glacis tronconique conservé, mais il est probable que ce dernier était plus haut, comme le montre le dessin de Charles Dovalle. Si c'était bien le cas, on peut estimer son diamètre extérieur à 13 m environ, ce qui en fait l'équivalent des tours de Dourdan, de Falaise, d'Orléans ou de Gisors ; le sondage avait permis d'identifier le puits, repéré par Charles Joly-Leterme puisqu'il l'avait utilisé comme exutoire pour les cuisines⁵⁶.

Une prospection géoradar menée en 2021 par la Drac des Pays de la Loire a reconnu à nouveau ces restes, enfouis après le sondage ; elle montre également le contour des douves vers l'est, c'est-à-dire vers la basse-cour (fig. 12). Peu décaissées (2 m tout au plus) par rapport au niveau des cours, les douves présentaient un dénivelé évidemment bien plus important avec la base des courtines sur la terrée⁵⁷. Pour séparer plus efficacement basse-cour et haute-cour, ces douves étaient peut-être closes côté basse-cour par un mur en arc de cercle d'environ 4 m de hauteur, rappelant les dispositions qui furent prises plus tard au château de Coucy. Ce mur, qui paraît être attesté dans un contrat de 1523⁵⁸, a été en majorité supprimé. Il paraît en demeurer la base en moyen appareil au revers occidental de la porte d'entrée, en continuité avec les fondations de la courtine voisine, déterminant une plate-forme triangulaire énigmatique pourvue d'une niche voûtée en berceau dans la

52. Voir la gravure du XVIII^e siècle de Pierre de Beaumesnil, dans *Antiquités de la ville de Poitiers*, f°88v. Autre gravure de Louis Boudan (1699) dans la collection Gaignières (voir sources),

53. Voir dans les sources iconographiques Anonyme XVIII^e siècle, Dovalle 1821.

54. Bien que Bossebœuf 1892, suivi par Hayot 2021, indique que la destruction intervint en 1865, les dessins de Peter Hawke antérieurs à 1850, dont un publié en gravure dans Godard-Faultrier 1840, p. 39, l'autre aux Musées d'Angers (Hawke avant 1840), ne la figurent plus. L'architecte Charles Joly-Leterme, dans un plan d'ensemble schématique dessiné en 1876, la représente encore en rouge, mais ni son emplacement ni ses dimensions ne sont corrects ; il n'en avait identifié que le puits...

55. Je remercie Emmanuel Litoux de m'en avoir transmis des reproductions. La référence de l'archive n'a pu être retrouvée.

56. Bossebœuf 1892, p. 344.

57. Le sondage de 1978 est descendu à 1,40 m sous le niveau de la cour ; la présence d'une maçonnerie à une vingtaine de centimètres du glacis montre que celui-ci aurait pu tout au plus se prolonger sur 0,50 m de profondeur.

58. Voir le contrat passé le 1^{er} mai 1523, contenant en particulier : « Item clotoyer et habiller la muraille de la douve de la grosse tour par le dehors de ladite muraille » (Arch. dép. Maine-et-Loire, G1358).

59. L'attribution de cette tour à Philippe Auguste a été faite par Hayot 2021 ; on voit dans le couloir d'accès le départ de son arrondi, réparé sous Guillaume d'Harcourt.

60. Voir Arch. dép. Maine-et-Loire E898, compte de 1378-1379, et E888, compte de 1417-1418, fol. 76.

61. Voir Arch. dép. Maine-et-Loire, E899 (vers 1425), E898 (1428), E889 (1433-1434).

courtine sud (fig. 10) : peut-être y avait-il ici le débouché d'une des passerelles de la tour maîtresse. Malheureusement, la prospection géoradar n'a pas permis de déterminer si les douves encerclaient totalement la tour, mais il est probable qu'il n'en existait pas à l'ouest, comme c'était le cas à Coucy, faute de quoi elles eussent empiété largement sur la haute-cour.

En tout état de cause, les douves et la chemise en arc de cercle formaient une séparation nette entre les deux cours ; la communication entre les deux devait se faire par une porte située au nord, suivant des modalités effacées par l'implantation du logis neuf.

L'entrée du château

La porte d'entrée commandée par Philippe Auguste a été conservée dans le châtelet d'entrée plus tardif, au milieu du front sud (fig. 13). Flanquée d'une seule tour entièrement reprise plus tard, sous Guillaume d'Harcourt⁵⁹, elle se composait d'un passage interrompu par un assommoir et une herse jumelés, suivis par un petit sas, élargi par deux niches voûtées en berceau de chaque côté et placé sous la surveillance de deux archères venant, l'une, de la tour orientale et, l'autre, d'un couloir voûté longeant le passage à l'ouest (fig. 14). Ce sas était en partie à ciel ouvert ; quant au couloir latéral, sa paroi fut éventrée vers le passage, puis rebouchée à l'époque moderne. Il est aujourd'hui accessible par l'escalier en vis à l'arrière du châtelet, mais l'on reconnaît bien sa porte d'entrée à coussinets du XIII^e siècle.

Cette porte fut modifiée du temps des Melun-Tancarville de façon assez fruste, en implantant dans chacune des deux niches latérales du sas un massif maçonné en sous-œuvre des arcs latéraux. Ces massifs possédaient chacun une rainure destinée à accueillir un dispositif de fermeture coulissant ou pivotant. Les rainures ont été murées au XV^e siècle sous Guillaume d'Harcourt, en même temps que l'on voûtait le sas.

Il est probable que le passage était surmonté d'au moins un niveau où s'effectuait la desserte de la herse et de l'assommoir, et d'un chemin de ronde sommital ; il a été totalement reconstruit au XV^e siècle, en même temps que l'on amplifiait le châtelet.

L'organisation intérieure

L'organisation intérieure du château à l'époque des Melun-Tancarville est absolument impossible à déterminer, même si l'on a connaissance de quelques bâtiments déjà cités plus haut qui l'occupaient. Le mémoire contractuel de Philippe Auguste montre que la grande salle se trouvait au nord, côté Thouet, puisque située à côté d'une poterne et d'un chemin qu'il convenait de construire pour descendre dans le Boille ; cette poterne, qui devait être pourvue d'un assommoir, est appelée au XIV^e siècle la « fausse poterne »⁶⁰. La haute-cour devait être très encombrée, car on trouvait une grange près de la grosse tour, le logis du receveur, l'étable du même, situés devant la grande salle ; il fallait encore accueillir la chambre aux Chevaliers, et d'autres logis.

La basse-cour n'est connue qu'encombrée par les logis de fortune des habitants de Montreuil-Bellay ; on y trouvait la chapelle castrale, située à l'emplacement de l'actuelle, dont on sait qu'elle conserva un temps la nef de l'ancienne. Les tours sont connues par les noms de leurs attributaires, qui ne permettent que rarement de les identifier : on note une « tour du coin de l'Espringale », signalée entre 1425 et 1434 – l'espringale désignait à cette époque un petit canon, généralement de cuivre⁶¹ –, qui correspondait vraisemblablement à la tour t2 faisant coin vers le plateau ; la tour t6 était appelée « tour du coin du châtel devers la fontaine », « tour du coin de dessus les ports », ou enfin « tour du coin de dessus les moulins » dans les comptes des mêmes années.



Fig. 13 – Montreuil-Bellay, château, vue intérieure du couloir d'entrée, prise vers le sud. Au premier plan, l'entrée du début du XIII^e siècle ; au second plan, le long couloir du châtelet construit par Guillaume d'Harcourt.

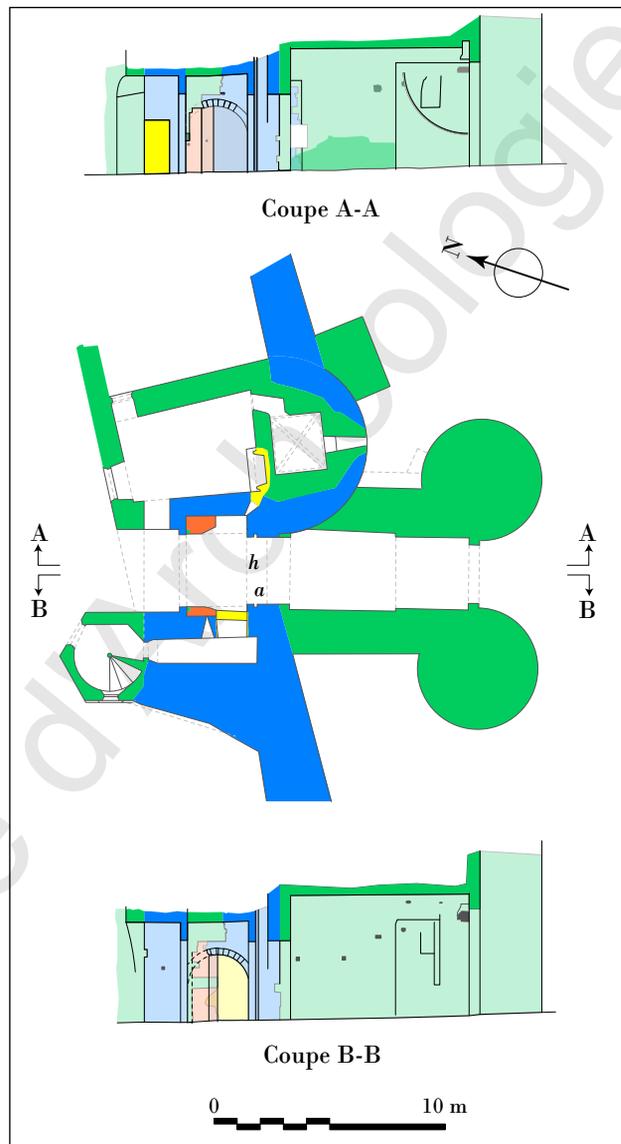


Fig. 14 – Montreuil-Bellay, château, plan et élévations latérales du passage d'entrée, colorisés en fonction des époques (bleu XIII^e, orange XIV^e, vert XV^e, jaune Époque moderne) [dessin J. Mesqui 2022].

Le château des Harcourt

On a vu plus haut que les grands chantiers résidentiels de Guillaume d'Harcourt commencèrent vers 1447, et que seule sa mort en 1488 les interrompit, alors que le logis neuf n'était pas achevé. On abordera ici de façon chronologique les bâtiments qu'il a édifiés.

Le vieux logis (« vieux château ») et le châtelet

C'est dans la basse-cour, entre l'ancienne porte du XIII^e siècle et l'église castrale, que Guillaume fit bâtir une « maison neuve » qui fut appelée plus tard le « vieux château » (fig. 15). Il s'agissait d'un ensemble composite, comprenant deux ailes épousant l'angle obtus de l'enceinte, prolongées en équerre, à l'ouest, par un châtelet d'entrée monumental englobant l'ancienne porte et, à l'est, par un bâtiment carré à usage de cuisines (voir fig. 20).



Fig. 15 – Montreuil-Bellay, château, le vieux logis, vue depuis le sud, par Jacques Téaldi en 1979, avant les restaurations d'Henri Enguehard. De gauche à droite, le châtelet, l'ancienne tour circulaire engoncée entre le châtelet et la tourelle carrée de latrines, la tourelle, la dernière travée de l'aile ouest, enfin l'aile orientale.

Si l'ensemble a conservé son volume et ses formes d'origine, il a été profondément restauré par Henri Enguehard, au point de rendre très difficile la compréhension de ses espaces internes originels.

Les deux ailes et le châtelet comprenaient un rez-de-chaussée, deux étages planchéiés et un galetas aménagé sous la charpente, éclairés par des lucarnes à fronton triangulaire ; deux vis les desservaient, l'une à l'angle entre les deux ailes, l'autre en prolongement de l'ancien châtelet au nord-ouest. Vers l'extérieur, les anciennes courtines furent percées de hautes fenêtres à croisée ou à demi-croisée ; celles de l'aile orientale étaient plus basses. Au milieu de la façade sud de l'aile ouest fut ajoutée une grosse tourelle rectangulaire accueillant les latrines des chambres ; d'autres se situaient en encorbellement à l'angle entre le châtelet et la même façade, ce qui devait poser quelques problèmes d'odeurs dans cette zone proche de l'entrée et exposée au sud.

Cet ensemble apparemment unitaire fut pourtant construit en trois phases : l'aile orientale d'abord (1445/1446d), puis l'aile occidentale (1451/52d), enfin le châtelet (1457-1458d) ; une étude très détaillée des combles serait nécessaire pour reconnaître exactement les coutures entre les différents chantiers.

La première des deux ailes, à l'est, semble n'avoir contenu à chaque niveau qu'une grande chambre rectangulaire – peut-être la grande salle, prolongée par un espace triangulaire au nord desservi par la grande vis au nord-est ; malgré les restaurations menées par Henri Enguehard dans les années 1970, on reconnaît au rez-de-chaussée un changement de parti lors du raccordement de l'aile occidentale, lié à la présence d'un sous-niveau au rez-de-chaussée.

La seconde aile construite, l'aile occidentale, avait sa façade sur la cour ; desservie par la grande vis nord-est, elle accueillait à chaque niveau une chambre à peu près carrée et une longue et étroite garde-robe la prolongeant vers l'ouest, se terminant au sud par l'arrondi de

l'ancienne tour de Philippe Auguste où le concepteur ménagea une cheminée et une haute fenêtre (voir fig. 20). Entre chambre et garde-robe se trouvaient les latrines superposées dans la tour carrée.

Enfin, le dernier élément bâti fut le châtelet d'entrée (fig. 16). Il fut particulièrement mis en valeur par la projection d'un massif à deux tours en avant de l'ancienne porte, accueillant un long couloir clos par un pont-levis charretier à flèches, comme c'était alors la mode pour englober les ponts-levis construits en avant des porteries du XIII^e siècle. Il est fortement probable qu'antérieurement se situait ici le pont-levis bâti par les Melun-Tancarville. D'une façon spectaculaire, les deux tours circulaires élancées implantées en avant du châtelet furent



Fig. 16 – Montreuil-Bellay, château, châtelet d'entrée.

62. Voir Annexe 2 pour l'explication des armes figurant dans le château.

63. Sur les armes figurant primitivement au-dessus de la porte, voir *Antiquités de la ville de Poitiers*, fol. 88 : Pierre de Beaumesnil les y représente. Il y déchiffrait les armes de Montmorency, qui furent reprises par les Laval-Montmorency.

64. Voir la description datée vers 1760 publiée par Marchegay 1862, p. 141, et Bossebœuf 1892, p. 345.

65. Bossebœuf 1892 citait un « ancien document » non référencé mentionnant « les offices de la cuisine », en l'attribuant au bâtiment détruit, mais n'avait curieusement pas identifié cette dernière à la sellerie.

pourvues de chambres hautes à trois baies sous fronton, la transition entre la face plane des lucarnes et l'assise circulaire étant assurée par deux larmiers superposés donnant une continuité visuelle à la toiture.

En façade, trois belles fenêtres à croisée éclairaient une chambre à chaque étage, précédée, côté cour, par une grande antichambre ; au-dessous de celle du premier étage, un grand cartouche accueillant des armes bûchées fut remplacé lors d'une restauration du XX^e siècle par un nouveau cartouche sculpté aux armes des Ponthieu et Tancarville encadrant deux lions tenant un blason aux armes d'Harcourt⁶². En-dessous de la même fenêtre figurent les armes des Grandmaison, ajoutées à la même époque ; enfin, entre le premier et le deuxième étage, une jolie niche gothique abrite une sculpture mise en place par les propriétaires actuels.

La tourelle sud-ouest, pleine au rez-de-chaussée, était occupée aux trois étages supérieurs par des garde-robes, celles du premier et du deuxième voûtées sur croisées d'ogives et ornées d'une clef aux armes pleines d'Harcourt. Également pleine au rez-de-chaussée, la tour sud-est contenait des chambres affectées à la défense, avec des archères canonnières à chaque niveau. Dans le long couloir reliant la chambre aux embrasures pour canonnières, se trouvaient les latrines en encorbellement.

Il s'agissait donc, dans le châtelet, d'une superposition d'appartements de prestige ; la chambre du deuxième étage conserve encore une très belle cheminée à la hotte rectangulaire moulurée qui en atteste. Abritaient-ils la résidence de Guillaume d'Harcourt et celle de Yolande de Laval qu'il avait épousée en 1454 ? L'escalier en vis privé nord-ouest du châtelet terminé en 1458 portait les armes mi-parties d'Harcourt et de Laval au-dessus de sa porte ; ces armes, qui avaient été bûchées à la Révolution, ont été remplacées lors d'une restauration par celles des Grandmaison⁶³. Aussi n'est-il pas déraisonnable de penser trouver dans ce châtelet les appartements de Yolande et de Guillaume, mis en scène pour le nouveau jeune couple avec leur escalier privé.

La vieille cuisine

Le bâtiment carré qui fait suite à l'aile orientale du logis n'a guère attiré l'attention jusqu'à présent (fig. 17) : transformé en écurie dès avant 1760, puis en sellerie⁶⁴, il mériterait mieux que le bric-à-brac qui l'occupe aujourd'hui, car il s'agissait des cuisines de cet ensemble résidentiel. Cette belle pièce, voûtée sur croisée d'ogives aux armes d'Harcourt, porte sur ses murs sud et est deux hottes prismatiques de cheminées monumentales, supportées par des consoles moulurées sur de très petites colonnettes s'effaçant progressivement dans les murs. Ces hottes ont été bouchées par le dessous lors de la transformation en écurie ; elles se trouvent en nette surélévation par rapport au sol actuel (la base du conduit biais qui correspondrait normalement au contrecœur se trouve à près de 2 m de hauteur). Même si le sol primitif fut peut-être plus haut – on voit un ressaut de la maçonnerie à 1,10 m de hauteur –, ces cheminées hautes n'étaient pas destinées à accueillir des feux ouverts et servaient plutôt à évacuer les fumées des fourneaux placées au-dessous.

La cuisine était éclairée par deux fenêtres et une lucarne au nord, vers la collégiale ; l'une d'entre elles a été partiellement supprimée pour laisser la place à un grand portail couvert d'un arc segmentaire pour l'écurie, percé à l'emplacement de la porte originelle, moins vaste.

On note vers l'est le départ d'un mur qui délimitait un autre bâtiment dans la suite de la cuisine ; il a été supprimé, peut-être à l'époque des Grandmaison. Le cadastre napoléonien faisait apparaître une série de bâtiments adventices prolongeant la cuisine, dont on voit les cicatrices dans les courtines⁶⁵.

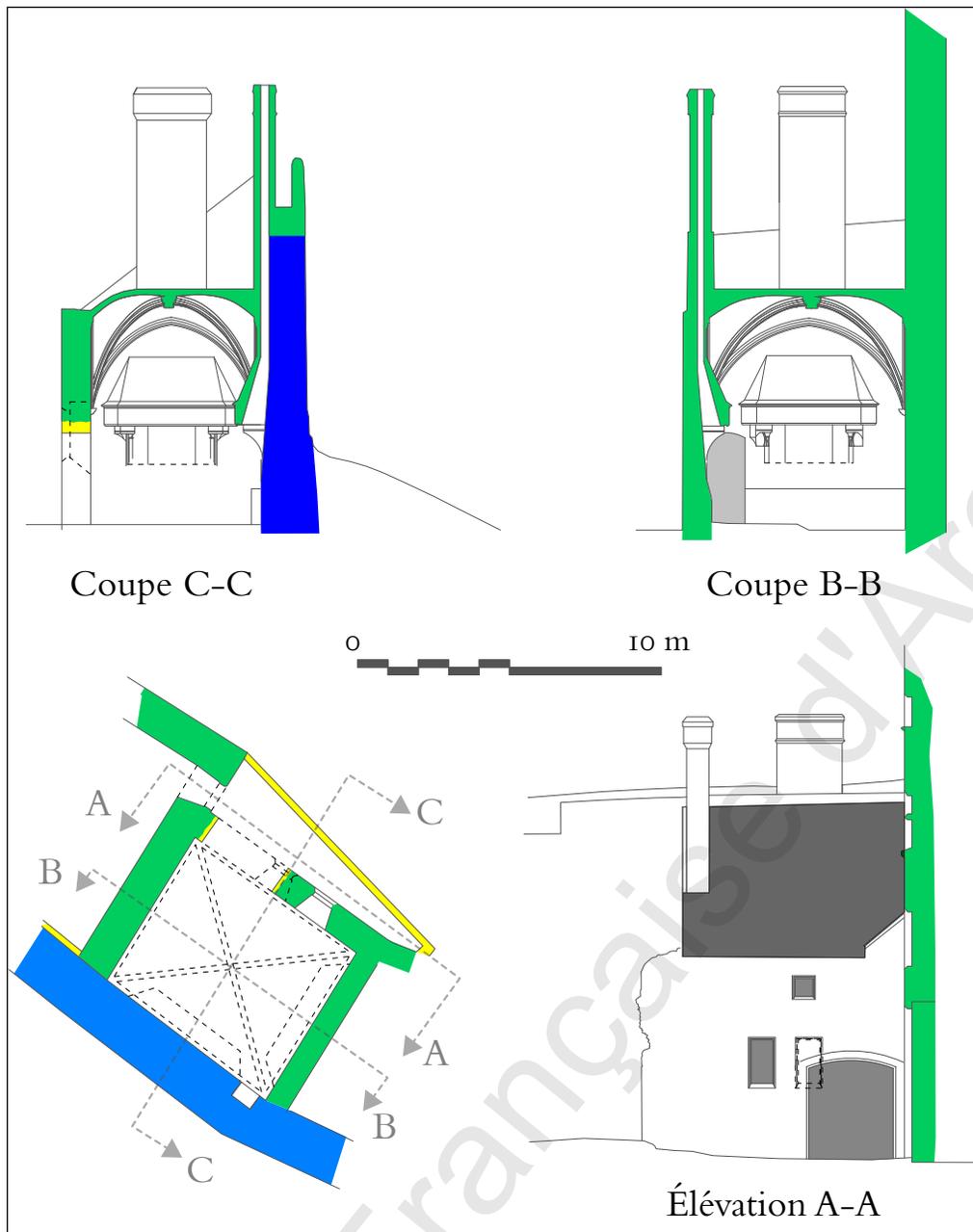


Fig. 17 – Montreuil-Bellay, château, plan, élévation et coupes de la vieille cuisine (dessin J. Mesqui 2022).

Le boulevard

Le châtelet est en partie masqué, du côté du bourg, par un puissant ouvrage au plan en arc de cercle de 21,50 m de diamètre. Généralement appelé la « barbacane », il s'agit en fait, suivant la terminologie consacrée, d'un boulevard adapté à l'artillerie, dont le rôle était d'éloigner l'assaillant, de protéger l'accès des effets de la canonnade, et de défilé l'entrée désormais pratiquée vers l'est. Ce boulevard est très bien conservé, à la différence de son « cousin » de Tancarville également construit sous Guillaume d'Harcourt, qui avait un plan en amande (fig. 18). Son rez-de-chaussée était aveugle ; de part et d'autre, deux escaliers desservant des canonniers doubles à appuis latéraux descendaient à des portes permettant les contre-attaques dans les fossés. Au premier étage se trouvait un chemin de ronde,



Fig. 18 – Montreuil-Bellay, château, vue d’oiseau du boulevard, prise depuis le nord-ouest sur la tour t1.

probablement accessible par des rampes, disparues, sur le front arrière. Ce chemin de ronde était entouré d’un parapet crénelé percé d’archères canonnières en louche (fig. 19) ; on note ici la couverture en bâtière à ressauts des créneaux afin d’assurer l’évacuation des eaux de pluie, très caractéristique des réalisations des architectes de Guillaume d’Harcourt – on les retrouve au logis neuf. Au-dessus de la double-porte se trouvait une plate-forme accessible par deux escaliers, qui permettait le passage des flèches des ponts-levis.

Bien qu’il ne soit pas daté par les documents comptables, ce boulevard s’intègre parfaitement dans la série des boulevards construits dans le dernier tiers du xv^e siècle et en constitue, comme celui de Tancarville, un exemple relativement précoce, probablement bâti entre 1460 et 1470⁶⁶. On peut exclure une date plus tardive, car l’absence de canonnières « à la française » est révélatrice d’une antériorité aux années 1475 où elles devinrent quasi de règle dans la fortification, même privée. De même, la disposition des embrasures, qui exigeait que les veuglaires soient posés sur des affûts assez bas, est également indicatrice. Ce boulevard constitue, à notre connaissance, le seul exemple d’un tel ouvrage de plan circulaire.

Le logis neuf (« château neuf »)

Le logis neuf, dans sa forme actuelle, était couvert en 1475d, et donc en voie d’achèvement partiel⁶⁷. Dans sa reconquête de l’espace de la haute-cour, Guillaume d’Harcourt décida de projeter ses nouveaux bâtiments en dehors de l’enceinte du château préexistant, en s’appuyant à elle à son nord-est dans la pente face au Thouet. Le projet comprenait deux corps juxtaposés, dont seul fut réalisé celui de l’ouest, formé d’un grand rectangle flanqué par trois tours sur l’extérieur (voir fig. 5).

Les deux tours projetées vers le Thouet, entièrement neuves, sont circulaires et pourvues de glacis au plan octogonal assez curieux (fig. 20). En revanche, le plan étonnant de la tour e1, à l’angle sud-ouest, résulte d’un changement de programme sur lequel on reviendra

66. Voir Salamagne 1992, Salamagne 1993 et Mesqui 2007, p. 40-42.

67. Charier 1911 écrivait avec assurance que le logis neuf avait été achevé par Louis I^{er} d’Orléans-Longueville, ce qui est formellement démenti par la dendrochronologie.

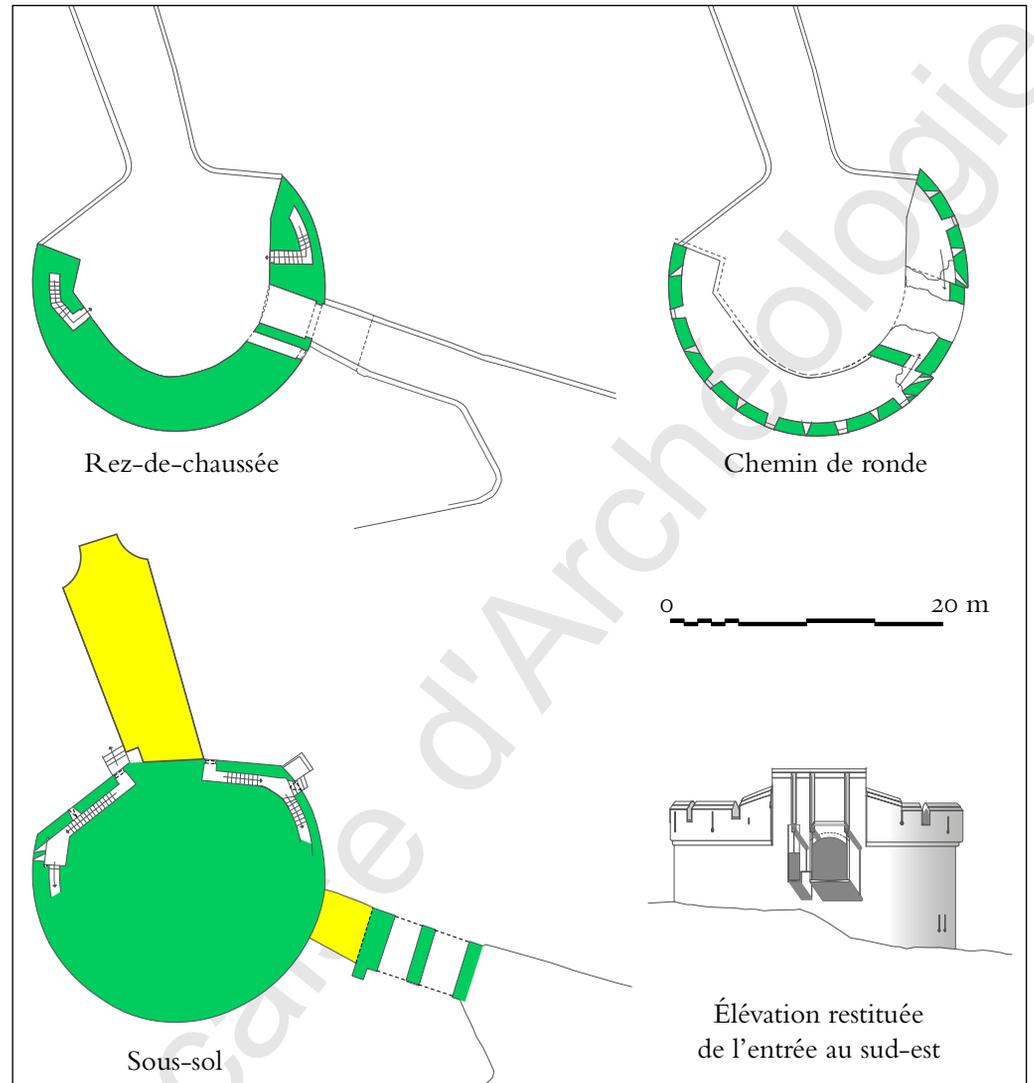


Fig. 19 – Montreuil-Bellay, château, plans et élévation du boulevard (dessin J. Mesqui 2022).



Fig. 20 – Montreuil-Bellay, château, vue aérienne restituée à partir des scans 3D faits par drone. De gauche à droite (d'est en ouest), la collégiale ; le vieux logis (aile ouest entre les deux vis) ; les cuisines ; les logis des chanoines et le logis neuf avec ses deux tours projetées dans l'escarpement. On voit aussi, au centre, la terrasse de la tour qui aurait dû flanquer l'angle de la deuxième aile du logis.



Fig. 21 – Montreuil-Bellay, château, vue panoramique du logis neuf, prise depuis le vieux logis. À gauche, les cuisines. Suit l'aile des oratoires, surmontée d'une chambre haute. Au-dessus du puits restitué, vis médiane du logis. En position dominante, la grande vis d'apparat avec son beau décor gothique flamboyant. Entre la grande vis et la tour située à droite (tour e3), prend place la façade de Joly-Leterme.

plus loin ; cette tour englobe l'ancienne tour d'angle t4 du XIII^e siècle qu'on devait réutiliser telle quelle, mais qui fut ensuite épaissie vers l'ouest et le sud-ouest pour des raisons à la fois défensives et fonctionnelles. Il était prévu également d'épaissir la courtine ouest du château, mais ce projet ne fut pas mené à terme – il en demeure les pierres d'attente sur le flanc sud de la tour e1.

À ces flanquements s'ajoute, engoncée sur le pignon ouest entre les tours e1 et e2, une mince tourelle en encorbellement, qui s'élève au-dessus du rez-de-chaussée ; on verra qu'elle avait une fonction exclusivement résidentielle, accueillant probablement l'étude seigneuriale au premier étage. L'encorbellement à quatorze ressauts, alternativement chanfreinés et en quart de rond, était curieusement supporté par deux arcs-boutants s'appuyant sur les tours voisines, sans doute peu nécessaires structurellement.

Vers la cour, un monumental escalier en vis d'apparat flanque l'angle sud-est ; il était censé desservir les deux corps du logis (fig. 21). Celui-ci, de l'autre côté, est flanqué par une petite aile perpendiculaire contenant les oratoires superposés, et la façade est rythmée encore par une tour d'escalier desservant uniquement le corps de logis conservé. L'ensemble est couronné par une haute toiture hérissée de nombreuses cheminées et ponctuée par les toitures annexes couvrant les grandes vis, l'aile de la chapelle, ainsi que les poivrières des tourelles d'escalier desservant les chambres hautes et les plates-formes de tours.

On décèle assez facilement, de l'extérieur, l'emprise de la seconde aile prévue dans le projet initial (fig. 20) : en effet, sur le front nord, à 21 m à l'est de la tour circulaire orientale, demeure la base polygonale d'une autre tour circulaire similaire, qui aurait dû marquer sa limite et correspond à l'emprise d'une grande cave.

Cet édifice puissant par le symbolisme de ses tours n'en était pas moins faiblement défendu : seules les bases des tours et, dans le cas de la tour e1, les latrines des étages étaient

pourvues de quelques archères canonnières qui ne pouvaient assurer un flanquement très efficace. Par ailleurs, les tours étaient couvertes par des plates-formes ceintes de parapets crénelés également percés d'archères canonnières. On y retrouve les couvertures à ressauts en bâtière, ainsi que les encorbellements qui symbolisent des mâchicoulis sans en être : les mêmes couronnements sont présents à la porte du château de Tancarville, bâtie sous Guillaume d'Harcourt à partir de 1463 et terminée en 1481-1482⁶⁸. Sur les deux murs gouttereaux et dans les deux tours regardant le Thouet, de hautes fenêtres à croisées à double traverse apportent lumière et vue dans les salles intérieures, privilégiant largement l'agrément.

Les caves

Le corps de logis achevé repose sur deux salles rectangulaires voûtées sur ogives retombant sur des piliers circulaires médians, projetées au-devant de l'enceinte primitive, dans la pente (fig. 22). La première comporte deux travées, la seconde en possède trois qui s'appuient sur les puissantes arcades soutenant le pignon ; elles sont éclairées et aérées par de

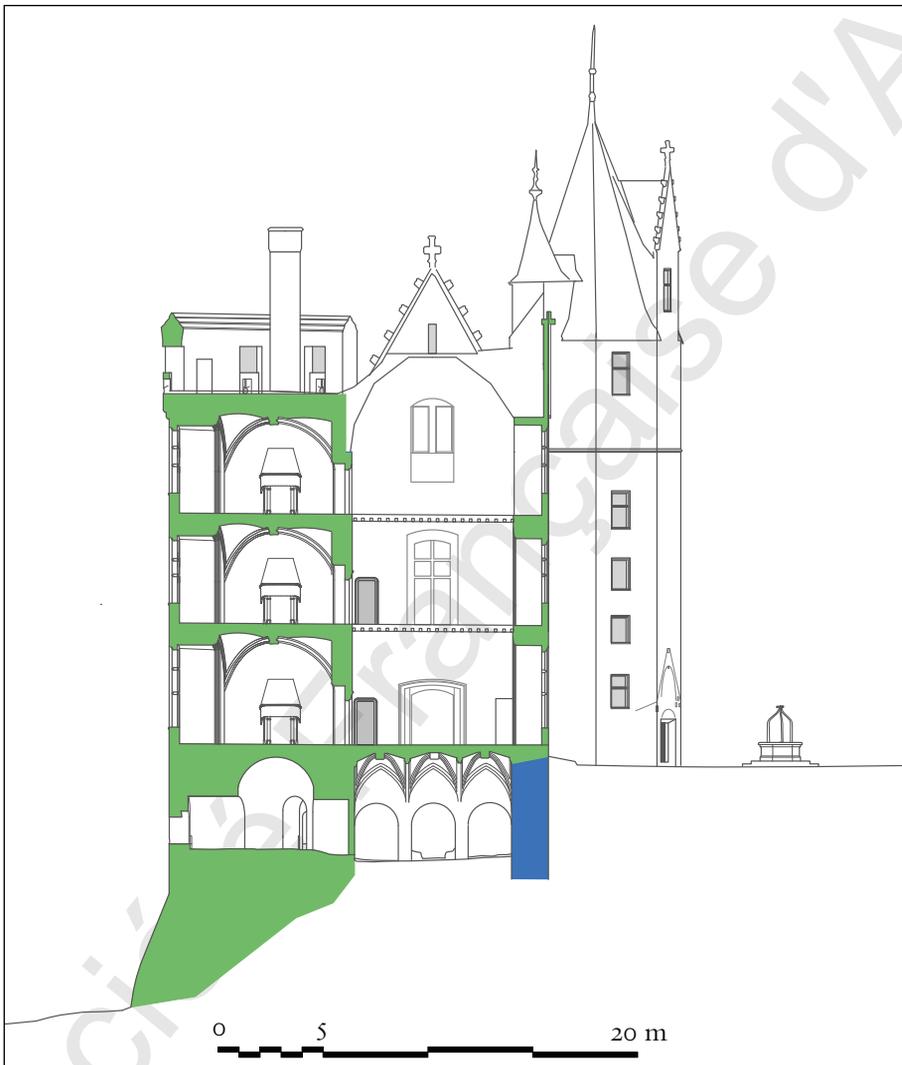


Fig. 22 – Montreuil-Bellay, château, coupe prise du nord (à gauche) vers le sud (à droite), du logis neuf, au travers de la tour e3 et de la grande salle. On voit, à droite, la grande vis avec sa porte de service, et le puits restitué au XX^e siècle (dessin J. Mesqui 2022).

69. Ce relevé, possible uniquement en descendant par l'ancien conduit en rampant, a été réalisé par Emmanuel Litoux et Ronan Durandière.

larges fentes de jour à glacis et communiquent avec les soubassements des deux tours nord, formés de petites salles voûtées en coupole équipées chacune de trois canonnières. Celles-ci étaient dotées dans leurs faces latérales d'encoches pour loger les poutres anti-recul des veuglaires.

Au revers des arcades de refend sont accrochés les départs de voûtes sur croisées d'ogives qui auraient dû couvrir la cave du deuxième corps de logis ; mais le projet avorté a laissé place à une deuxième cave voûtée en berceau surbaissé, qui accueille en son extrémité orientale un grand pressoir à levier datant probablement du XIX^e siècle. Limitée côté nord par un mur en appareil irrégulier qui tranche avec celui du glacis du corps de logis achevé, elle est éclairée par des fentes de jour plus basses. Cette deuxième cave fut certainement achevée postérieurement au reste du logis, au XVI^e siècle voire plus tardivement.

Ces caves étaient desservies par deux escaliers. Une petite vis, à l'ouest, permettait un accès rapide depuis les logis des chanoines, en fait les offices. Un autre escalier partait de la porte de service de la grande vis ; composé de larges rampes droites, il permettait la descente des barriques de vin.

La cave sous l'oratoire et le soubassement de la tour e1/t4

Pour terminer, une troisième cave se trouvait sous l'aile des chapelles. Voûtée en berceau, elle était accessible par un escalier compris entre les chapelles et les « logis des chanoines » ou offices.

Dans son mur de fond nord a été aménagé un orifice rectangulaire donnant accès à une conduite d'évacuation des eaux pluviales de la cour. Celle-ci débouche dans le soubassement de la tour e1 (fig. 23). Le relevé archéologique⁶⁹ a permis de déterminer qu'il s'agit en fait de la chambre voûtée en coupole de la tour primitive t4 du XIII^e siècle, transformée au

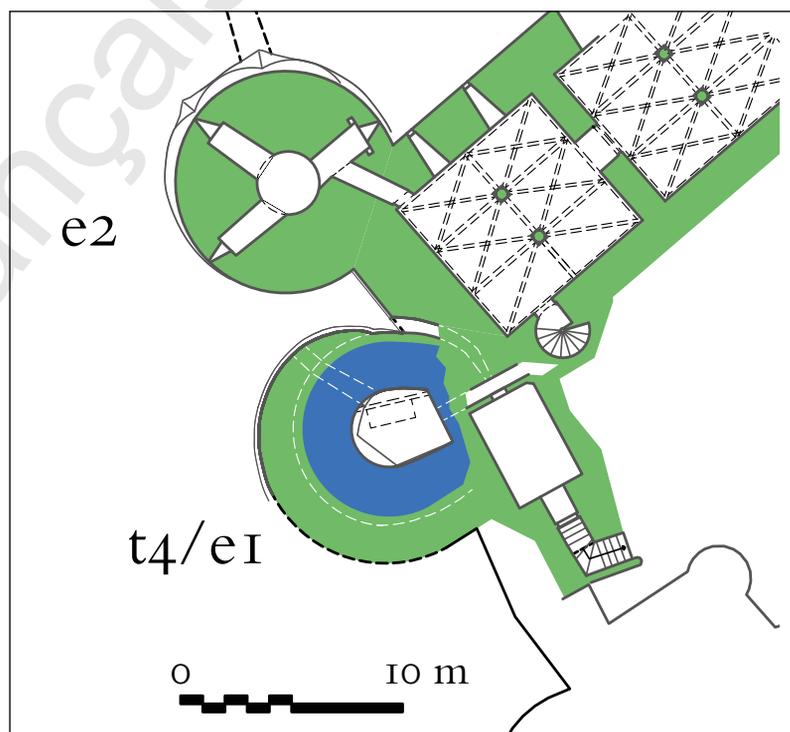


Fig. 23 – Montreuil-Bellay, château, plan de détail du soubassement de la tour e1/t4 (relevé E. Litoux et R. Durandière, dessin J. Mesqui).



Fig. 24 – Montreuil-Bellay, château, le grand monogramme « l y » figurant sur la vis d'apparat ; il a été probablement restauré sous Joly-Leterme et s'est légèrement réeffacé depuis.

XV^e siècle en fosse pour les latrines superposées ménagées dans les étages. Le sol de cette chambre primitive a été abaissé en sous-œuvre de 2 m, en même temps que l'on remplaçait la jupe extérieure de la tour ; un conduit en pente dans l'épaisseur du mur au nord-ouest permettait l'écoulement de la chasse provoquée par le conduit d'eaux de pluie. La voûte en coupole fut percée par les descentes des latrines venant des étages.

Dans la même phase de travaux fut aménagée une deuxième conduite épousant le contour de la jupe de la tour primitive vers le nord-est : celle-ci débouchait par une petite ouverture en plein cintre dans la cave sous l'oratoire, comme s'il s'était agi d'un trop-plein en cas d'invasion de la cave par les eaux de la cour à l'occasion d'un orage. On repère facilement la sortie de cette conduite à la base de l'angle nord de la tour e1 avec le pignon.

La grande vis

La grande vis polygonale du logis neuf, la plus haute du château, fut un élément particulièrement soigné par Guillaume d'Harcourt. Son entrée s'ouvrait vers l'est, le visiteur ayant dû faire le tour de la partie conservée de la douve de la tour maîtresse. Elle offre, face à cet entrant, un morceau de bravoure formé par la grande porte délicatement moulurée, surmontée par les quatre fenêtres de la vis, puis, plus haut, par les deux grandes croisées des chambres hautes ; toutes ces ouvertures sont encadrées par deux colonnettes montant de fond, délimitant un très beau décor gothique flamboyant. Sous chaque fenêtre, les appuis sont constitués par de grands panneaux sculptés d'une profusion de motifs gothiques flamboyants, deux d'entre eux affichant de façon éclatante l'identité des maîtres d'ouvrage : le premier, au-dessus de la porte, l'affirme de façon héraldique ; le second, sous la quatrième fenêtre, met en scène dans un décor profus le monogramme « l y », probablement les initiales de Yolande de Laval à qui son époux avait fait donation universelle du château et de la châtellenie le 11 septembre 1471 (fig. 24)⁷⁰.

Le grand panneau héraldique a été sculpté à neuf sous la direction de Charles Joly-Leterme, comme en atteste son style⁷¹ ; l'architecte reprit le panneau qui existait précédemment, sur lequel les meubles et les émaux étaient fortement érodés, comme le montre une photographie prise probablement par Joseph Le Roch avant 1869 alors que le chantier était en cours⁷². Bien que ce nouveau panneau héraldique soit lui-même très érodé aujourd'hui, on sait par d'anciennes photographies que Joly-Leterme y fit sculpter les armes

70. G.-A. de La Rocque, *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, op. cit. note 28, t. I, p. 621, donne la date de 1451, mais spécifie que la donation intervint après le mariage de leur fille Jeanne avec René de Lorraine, qui eut lieu en 1471.

71. Le remplacement et la sculpture des armes sous Charles Joly-Leterme sont prouvés par l'usage de hachures gravées symbolisant les émaux héraldiques, mis en vogue par le jésuite Silvestri Pietra Sancta entre 1630 et 1640 et très utilisés au XIX^e siècle (information Jean-Bernard de Vaivre).

72. Arch. mun. Saumur, fonds Georges Perrusson, négatif sur verre, numérisé FRAC049328_34Fi0283-1.



Fig. 25 – Montreuil-Bellay, château, voûte en palmier de la grande vis.

d'Harcourt et des ancêtres de celui-ci ayant le plus de quartiers de noblesse ; mais une ancienne description semble attester qu'y figuraient aussi les armes de la famille de Laval, sans que cela soit assuré ⁷³.

Sur la face suivante de la vis en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, on reconnaît le fantôme de l'accroche du demi-arc qui allait rejoindre la porte du premier étage de la tour maîtresse. La face qui suit, regardant le sud, est percée d'une seconde porte rectangulaire plus basse, qui servait non seulement d'entrée de service depuis la cuisine vers les salles de réception, mais aussi pour la descente des barriques à la cave, dont l'escalier débouchait ici. On reconnaît au-dessus de la porte les marques de la charpente et du toit d'une galerie reliant cette porte à la cuisine, permettant aux valets d'apporter la nourriture à l'abri des intempéries.

Intérieurement, la grande vis possède deux portes par étage, l'une donnant vers le corps de logis achevé, l'autre qui aurait dû mener au second corps de logis. Elle se termine par une belle voûte en palmier à seize branches, dont huit ogives et huit liernes déterminant avec les tiercerons huit clefs de voûte, sur un modèle bien connu, utilisé au logis royal d'Angers entre 1435 et 1440 et au château de Baugé entre 1454 et 1465 ⁷⁴, ce dernier étant le plus proche stylistiquement de la voûte de Montreuil-Bellay. Il est difficile de savoir si les chapiteaux ont été resculptés sous la direction de Joly-Leterme ; en tout cas, les huit clefs de voûte portant des écus peints armoriés dans des encadrements étoilés paraissent être de son invention, même si elles s'inspirent très directement des modèles authentiques présents au châtelet et dans l'étuve. Elles portent les diverses armes des possesseurs du château, jusqu'aux Grandmaison (fig. 25) ⁷⁵.

73. Voir Annexe 2.

74. Sur Angers, voir Litoux 2013. Sur Baugé, voir, dans ce volume, l'article d'Arnaud Rémy, « Le château de Baugé : un chantier princier du milieu au XV^e siècle », p. 439-462.

75. Voir Annexe 2.

Le programme des étages résidentiels

Les deux niveaux résidentiels du rez-de-chaussée et du premier étage du corps de logis achevé étaient disposés de façon similaire (fig. 26). Au rez-de-chaussée, on trouve deux chambres rectangulaires adjacentes dans le corps proprement dit ; la plus grande, à l'est, avait une fonction de réception, permettant d'accueillir les assemblées ou les repas – c'est ici non seulement que l'on apportait les plats venant des cuisines, mais également que se déroulaient les événements notables. Dans un inventaire de 1649, on l'appelait « grande salle », aujourd'hui on la dénomme « grand salon »⁷⁶.

De cette grande salle, on accédait directement à la tour du nord-est e3, modestement intitulée « cabinet » en 1649, qui possédait un retrait de latrines à l'angle avec la courtine nord, confirmant son usage résidentiel.

On entrait ensuite par un passage ménagé à l'ouest à travers le mur de refend, dans l'espace utilisé depuis le XIX^e siècle comme salle à manger. Il s'agissait en fait de la chambre d'apparat seigneuriale, appelée « grande chambre » en 1649.

76. Arch. dép. Maine-et-Loire, 2B1352 (manuscrit malheureusement non folioté repéré par Ronan Durandière et aimablement photographié à mon attention). Toutes les mentions relatives à cet inventaire de 1649 se rapportent à cette cote.

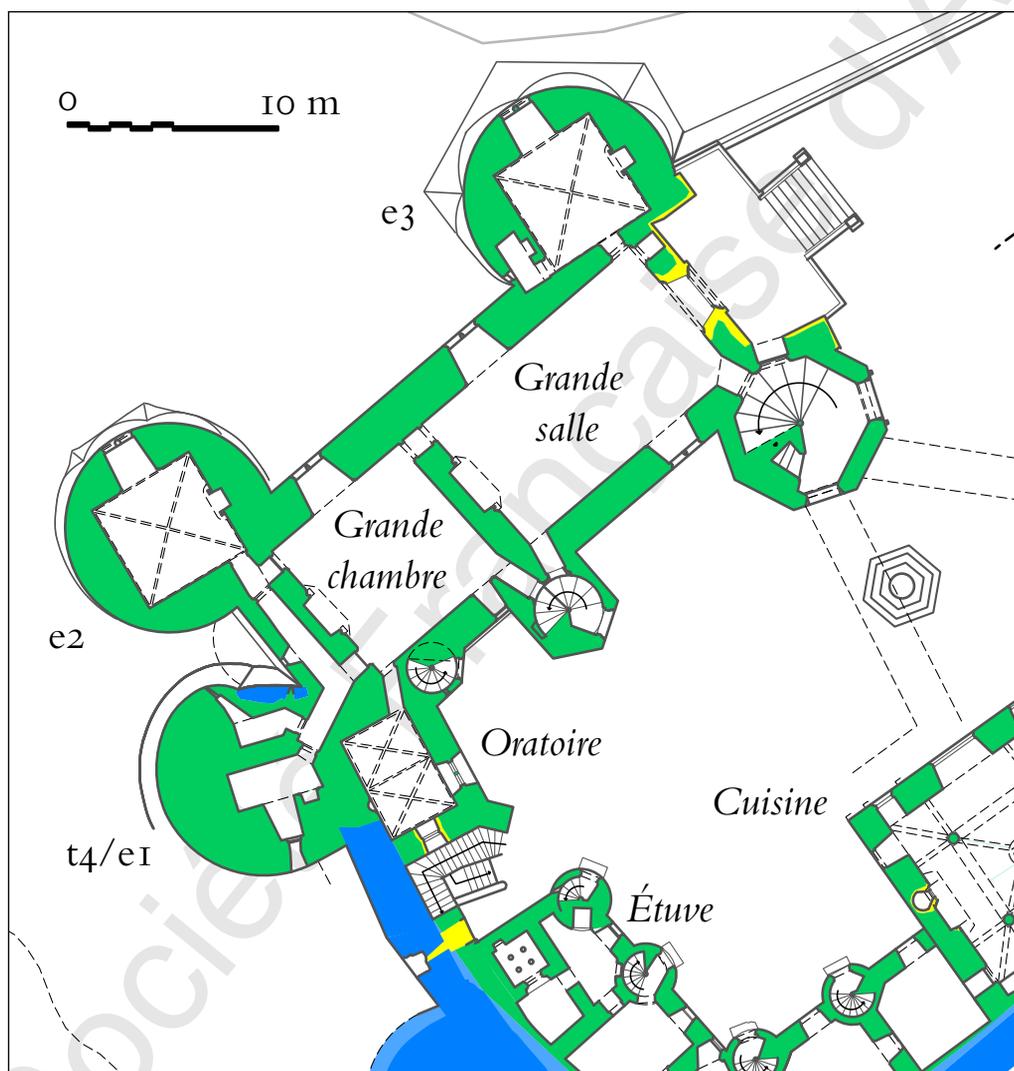


Fig. 26 – Montreuil-Bellay, château, plan détaillé du rez-de-chaussée du logis neuf (dessin J. Mesqui 2022).

Cette grande chambre communiquait à l'angle nord-est avec la chambre seigneuriale privée, située dans la tour e2 (appelée « cabinet » comme sa symétrique en 1649). Voûtée sur croisée d'ogives, cette chambre privée communiquait directement, par un passage mural ménagé dans le pignon ouest, avec deux chambrettes installées dans la tour sud-ouest e1 ; l'une d'entre elles servait et sert encore pour les latrines (« garde-robes » en 1649), alors que l'autre, plus allongée, couverte par une voûte en berceau et chauffée par une minuscule cheminée, était probablement utilisée comme salle d'ablutions ; en 1649, on trouvait dans cette chambrette au rez-de-chaussée du matériel de cuisine (mais après tout, le couloir intra-mural servait d'office jusqu'à une époque récente !). Dans le programme originel, il s'agissait d'un espace purement privatif, isolé de la chambre de parement par le mur est du couloir intra-mural, chauffé par le revers du contrecœur de la cheminée de la chambre, disposition rare, si ce n'est unique.

Enfin, la chambre d'apparat communiquait au sud-ouest avec l'oratoire privé voûté de deux travées sur croisée d'ogives, au rez-de-chaussée comme au premier étage, ce qui augmentait encore l'autonomie de ces véritables appartements seigneuriaux du logis neuf ; de jolis lavabos muraux gothiques ornent le mur ouest de chacun d'eux.

On ne répétera pas la description du programme au premier étage, en notant seulement qu'il fut modifié au XIX^e siècle pour subdiviser la « grande salle » en appartements. Par ailleurs, une différence existait avec le rez-de-chaussée, puisque le couloir intra-mural privatif occidental de la grande chambre desservait, au milieu du mur-pignon, une petite chambre en demi-cercle ménagée dans l'échauguette accrochée au pignon. Cette chambrette servait probablement de garde-robe, ou d'étude, pour Guillaume d'Harcourt.

Il est certain que ces deux niveaux furent les espaces résidentiels de Guillaume d'Harcourt et de Yolande de Laval lorsque le logis neuf fut terminé. Dans l'inventaire de 1649, date à laquelle il était habité par le gouverneur de Montreuil-Bellay, le rez-de-chaussée était clairement assigné à un usage féminin, si l'on en juge par l'habillement contenu dans les coffres, alors que les vêtements, les armes, la sellerie conservés au premier étage attestent d'un usage masculin. Peut-on en déduire que Yolande de Laval habitait au rez-de-chaussée, et Guillaume d'Harcourt au premier ?

En tout cas, seul l'oratoire du rez-de-chaussée reçut un décor peint – il ne contenait d'ailleurs aucun objet privé en 1649. Celui du premier étage était à cette date occupé par un bric-à-brac invraisemblable, ce qui montre que l'usage en tant que chapelle s'était alors perdu, s'il avait jamais existé.

Les peintures murales de l'oratoire ont été largement étudiées dans des articles récents, aussi ne les évoquerons-nous que pour mémoire⁷⁷. Ont été identifiées une Crucifixion au chevet (dirigé au sud) – elle fut restaurée en 1909 par Henri Magne –, bordée à l'ouest par une Cène, suivie de six saintes et saints qu'on ne citera pas ici. Ce décor est complété par un concert d'anges musiciens dans les seize voûtains. On a proposé, pour la réalisation de cette œuvre probablement exécutée après l'achèvement du logis neuf, soit entre 1475 et 1488, un peintre proche de l'artiste flamand Coppin Delf ; ces suppositions ne reposent sur aucune source textuelle.

Le galetas et les chambres hautes

Quant au deuxième étage, appelé le « galetas » en 1649, couvert par la haute charpente, il reprend grosso modo les dispositions des étages inférieurs ; au XVII^e siècle, subdivisé par des cloisons internes, il n'abritait plus que des services – on y trouvait même une cuisine et une fruiterie. Cependant, l'usage de ces galetas au temps du faste des premiers constructeurs

77. Voir Leduc 2007, p. 143-147, Gras 2015 et Allais 2016.

ne peut être jugé à l'aune des occupants du XVII^e siècle ; les recherches récentes montrent à quel point ces galetas, et les chambres hautes ménagées sur les tours accessibles à partir de ceux-ci, étaient prisés à la fin du XV^e siècle⁷⁸. On insistera, à Montreuil-Bellay, sur le nombre de ces chambres hautes : deux au-dessus de chacun des escaliers en vis, une au-dessus des oratoires. Cette mode, introduite dès la fin du XIV^e siècle, atteignit son apogée à la fin du siècle suivant, comme au château de Gien dans les années 1480⁷⁹. L'accès à ces chambres hautes n'était cependant pas aisé, s'effectuant par d'étroites vis peu commodes ; au XX^e siècle, la chambre haute sur l'oratoire était le logis d'un domestique. Seules les deux chambres au-dessus de la grande vis proposaient des vues remarquables sur les environs, s'offrant ainsi comme de véritables belvédères.

78. Voir Hervé Mouillebouche, Nicolas Fauchère, Delphine Gautier, *Le château de fond en comble. Hiérarchisation verticale des espaces dans les châteaux médiévaux*, 2020.

79. Ce type d'architecture a été révélé par Jean Guillaume ; voir Marchant 2019 et Bizri-Marchant-Perrault 2019.

Les plafonds

Au-dessus des chambres des deux premiers niveaux, les plafonds originels conféraient une ambiance exceptionnelle, grâce aux décors des grandes poutres maîtresses supportant le solivage (fig. 27). Ces poutres avaient en effet la particularité d'être décorées à leurs extrémités et en leur milieu par des sculptures en haut-relief grotesques, voire triviales, figurant des animaux, des engoulants, des monstres, ou des figures humaines dans des postures très crues. Un certain nombre de ces poutres maîtresses ont été remplacées par Joly-Leterme, mais cinq d'entre elles subsistent, non sans avoir été remises en peinture, et



Fig. 27 – Montreuil-Bellay, château, tête de poutre maîtresse dans la grande chambre, portant des sculptures sur bois parmi les plus « sages ».

probablement consolidées, constituant un ensemble de plus de soixante-dix figures. Cette commande de Guillaume d'Harcourt, appliquée aux appartements de madame et de monsieur, avait certainement pour but de faire assister les hôtes et leurs invités à une comédie satirique et truculente ; on laissera aux exégètes le soin de les interpréter à loisir.

La galerie d'agrément sur le Thouet et les jardins

Vers l'est, la galerie d'agrément surplombant le Thouet sur la courtine entre les tours t5 et t6 fut probablement bâtie en même temps que le logis neuf (fig. 28) ; selon toute probabilité, il était prévu qu'elle rejoigne à l'ouest le deuxième corps de logis dont le projet avorta. L'ancien mur de Philippe Auguste fut doublé vers l'intérieur, obstruant du même coup l'accès aux chambres de tir de la tour t6 qui devinrent inaccessibles, et trois échauguettes furent ajoutées ; celles-ci reposaient sur des encorbellements coniques à onze ressauts aux profils identiques à ceux de la tourelle entre e1 et e2. On sait par la gravure de Louis Boudan de la collection Gaignières que cette galerie était couverte en bâtière, les échauguettes ayant



Fig. 28 – Montreuil-Bellay, vue du château et du Boille depuis le sud en 1699, par Louis Boudan. On note, depuis la gauche (ouest), la tour-porte du Moulin (au-dessus du moulin) ; la tour d'angle t6 et la galerie d'agrément couverte avec ses échauguettes, surplombant les écuries ; la tour t5 ; la collégiale (Sainte-Marie et non Saint-Sébastien) ; le vieux logis ; la tour maîtresse du XIII^e siècle découronnée, reliée par une passerelle au logis neuf ; enfin, en bas, la tour du Boille.



Fig. 29 – Montreuil-Bellay, château, gracieuse vis flamboyante donnant accès à la galerie d'agrément.

des toits en poivrière au-dessus d'un rang de faux créneaux⁸⁰ ; du côté du Thouet, le mur extérieur était percé alternativement d'archères-canonnières et de hauts et larges créneaux-fenêtres qui offraient des vues sur la vallée. Ces fenêtres étaient dotées de fermants, sans doute des volets de bois dont on voit encore les feuillures et les scellements des gonds. On ne sait si, côté cour, cette galerie large de 3 m environ était fermée par un mur mince – il demeure une arase d'une assise au-dessus du sol – ou si, au contraire, son toit était porté par une file de poteaux reposant sur cette arase, comme c'est souvent le cas ; la présence des volets de bois semble plutôt suggérer la première solution.

On accède aujourd'hui à cette ancienne galerie par une légère rampe depuis la terrasse, à l'est, mais, jusqu'au XIX^e siècle, la tour t5 conservait un niveau supplémentaire, empêchant un accès direct. En revanche, la galerie communiquait avec le jardin aménagé dans l'ancienne basse-cour par une jolie tourelle d'escalier en vis polygonale dotée de grandes fenêtres rectangulaires, à parapet ajouré de motifs flamboyants, flanquée à ses angles de faisceaux de colonnettes prismatiques (fig. 29). On est assuré qu'il s'agissait bien ici de l'accès principal au promenoir, car sa porte vers les jardins est encadrée de moulures à colonnettes que l'on ne retrouve pas à la porte donnant sur la galerie.

80. Dans la description de 1760 publiée par Marchegay 1862, p. 141, il est noté que la galerie fut « découverte il y a aussi environ quarante ans », soit vers 1720.

81. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, vol. 4, p. 477-482. L'abbé Bossebœuf a critiqué la restitution graphique de la façade, à tort nous semble-t-il (Bossebœuf 1892).

82. Eugène Viollet-le-Duc pensait qu'elle servait de point d'accès pour les denrées nécessaires à la cuisine, ce qui paraît peu vraisemblable. L'abbé Louis Bossebœuf, pour sa part, considérait à tort qu'il s'agissait de la porte originelle.

Les grandes cuisines

Les grandes cuisines sont célèbres depuis leur publication par Eugène Viollet-le-Duc sur la base des relevés d'un certain Patouelle, assez précis et fiables, seule la datation à la fin du XIV^e siècle étant inexacte comme on l'a vu dans la partie historique (fig. 30)⁸¹. Il s'agit d'un bâtiment carré, doté d'une hotte centrale conique confortée par quatre ogives, portée par quatre piliers circulaires et entourée par une coursière voûtée. Dans cette coursière, l'on trouve deux cheminées latérales dont les manteaux ont été refaits lors de la restauration, mais dont les conduits sont parfaitement conservés ; il y avait également dans la coursière un grand évier. Aujourd'hui, l'espace est totalement dallé, mais peut-être existait-il, comme à Coucy en 1403, une sole en briques ou tuileaux réfractaires. On peut penser que les cheminées latérales étaient plus spécifiquement destinées aux rôtisseries, alors que le vaste espace central pouvait accueillir des foyers ouverts et des fourneaux pour préparer les différents plats et potages.

Les espaces de travail étaient bien éclairés, avec deux fenêtres à glaces à l'est et une fenêtre à l'ouest, transformée en porte à l'époque moderne. Sur la face nord était ménagée la porte d'entrée (à l'ouest), transformée en fenêtre à l'époque de la restauration lorsqu'on modifia la fenêtre orientale ; de l'autre côté se trouvaient une fenêtre et, au centre, une large baie qui servait à l'évidence de passe-plat⁸². La niche de cette grande baie abritait probablement le dressoir où les cuisiniers mettaient en forme les plats avant qu'ils ne soient apportés aux maîtres des lieux.

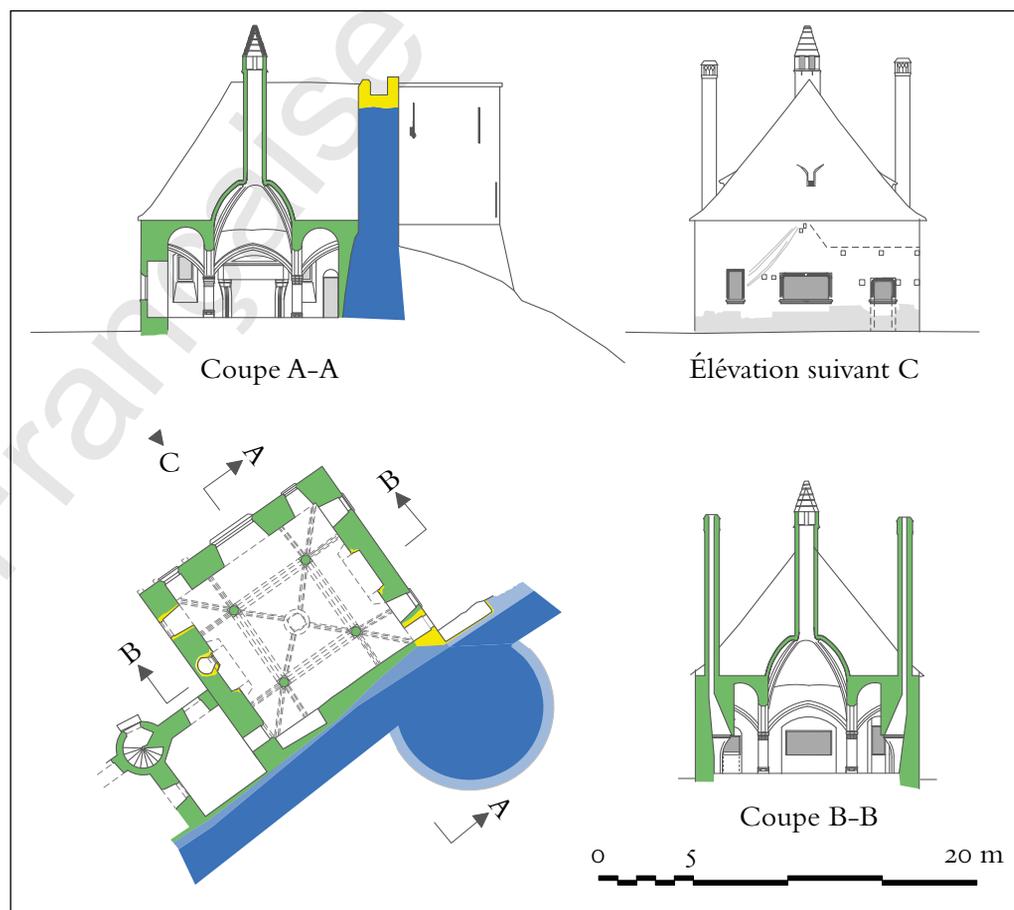


Fig. 30 – Montreuil-Bellay, château, plan, coupes et élévation des cuisines neuves (dessin J. Mesqui 2022).

C'est d'ici que partait la galerie couverte en bâtière reliant la cuisine à la grande vis, déjà mise en évidence plus haut et mentionnée en 1760 comme « galerie pour servir à couvert » ; elle interceptait le puits, reconstruit au XX^e siècle⁸³. La restitution proposée par Eugène Viollet-le-Duc de cette façade nord est parfaitement justifiée : on y voit l'aboutissement de la galerie, ainsi que l'avant-toit en appentis couvrant l'espace situé entre la porte de la cuisine et la fenêtre du dressoir, qui se lisent aujourd'hui encore par les « fantômes » sur la maçonnerie.

On se contentera de rappeler ici que ces cuisines carrées à foyer central appartiennent à un courant de cuisines princières identifiables aux XIV^e et XV^e siècles dans les grands palais et châteaux ; les plus célèbres d'entre elles sont visibles encore à Dijon (palais des ducs de Bourgogne) et à Montreuil-Bellay ; d'autres ont été identifiées en fouilles, à Château-Thierry et à Coucy. Le concept était bien plus ancien, puisqu'on trouve des foyers à hotte centrée dans l'architecture monastique dès le XII^e siècle, l'un des plus beaux exemples conservés étant celui de Fontevraud⁸⁴. L'idée, souvent mise en avant, qu'elles servaient pour des garnisons militaires nombreuses est évidemment fautive : il s'agit ici de cuisines destinées aux cours, importantes numériquement, des princes et magnats de cette époque fastueuse. Les nouvelles cuisines, qui desservaient le logis neuf, accueillaient certainement maîtres queux, marmitons et valets à la fin du XV^e siècle.

Les « logis des chanoines », ou offices, et l'étuve

Accolé aux cuisines en cours d'achèvement en 1477d, se trouve un curieux bâtiment en équerre à deux niveaux, desservi par quatre vis couvertes en poivrière (fig. 31) ; structurellement postérieur aux cuisines, il donne à ce secteur un aspect tout à fait particulier, unique par sa forme architecturale et par sa fonction. Sa dénomination de « logis des chanoines » donnée à partir du XIX^e siècle est certainement mal appropriée. Rappelons que la description du château réalisée vers 1760 notait la présence, à l'ouest de la cuisine, de « trois offices aussi voûtés, sur lesquels il y a des logements pour les officiers »⁸⁵.

De façon plus significative, le programme fonctionnel de cet édifice, dont on a pu penser qu'il était constitué par cinq travées de deux niveaux superposés, l'un voûté et l'autre couvert de charpentes lambrissées, est en fait plus complexe, et distingue nettement l'usage des chambres basses et des chambres hautes (fig. 32).

En partant de la cuisine, les deux chambres du rez-de-chaussée consécutives vers l'ouest, aujourd'hui directement accessibles depuis la cour, n'étaient primitivement en communication qu'avec la cuisine par deux portes successives dans les refends et constituaient probablement la « dépense », c'est-à-dire le lieu de stockage des denrées directement nécessaires aux fonctions culinaires. La vis située entre les deux chambres desservait une chambre à cheminée accolée à la cuisine, dont la fonction était probablement d'accueillir l'officier en charge de l'approvisionnement de l'hôtel ; un petit escalier la faisait communiquer avec le comble de la cuisine.

La vis suivante, à l'angle de l'équerre, desservait la chambre voûtée du rez-de-chaussée qui est aujourd'hui un bûcher, mais servait de cellier. Au premier étage, elle menait à deux chambres chauffées juxtaposées, probablement chambres d'officiers et de leurs clercs.

Les deux travées suivantes, vers le nord, avaient un fonctionnement particulier. La troisième vis donnait accès d'abord aux rez-de-chaussée communicants de ces deux travées, destinés à la desserte de la chaufferie d'une étuve seigneuriale à hypocauste remarquablement conservée dans la travée la plus proche du logis neuf⁸⁶. On y trouvait d'abord une chambre à cheminée, puis le local du préposé à la chaufferie, pourvu d'une minuscule cheminée,

83. Des photographies du début du XX^e siècle représentent une simple pompe à roue métallique.

84. Un colloque est en cours de préparation sur ce sujet sous l'égide du CeCaB (Centre de castellologie de Bourgogne) pour octobre 2023. Nous renvoyons aux actes à venir de cette rencontre entre spécialistes, plutôt que de donner ici une bibliographie exhaustive. Les cuisines les plus récemment fouillées, celles de Coucy, sont signalées par Étienne Lallau, « La découverte des cuisines du duc d'Orléans (XV^e siècle) à Coucy-le-Château (Aisne) », *Bulletin monumental*, 2018, t. 176-4, p. 325-328.

85. Marchegay 1862, p. 142.

86. Faucherre 2001.



Fig. 31 – Montreuil-Bellay, château, logis des chanoines, début du XX^e siècle. La vue est prise depuis le nord-est. Noter la mise en scène soignée des personnages. La fenêtre la plus à droite n'a pas encore été restaurée (fonds Lucien Moreau).

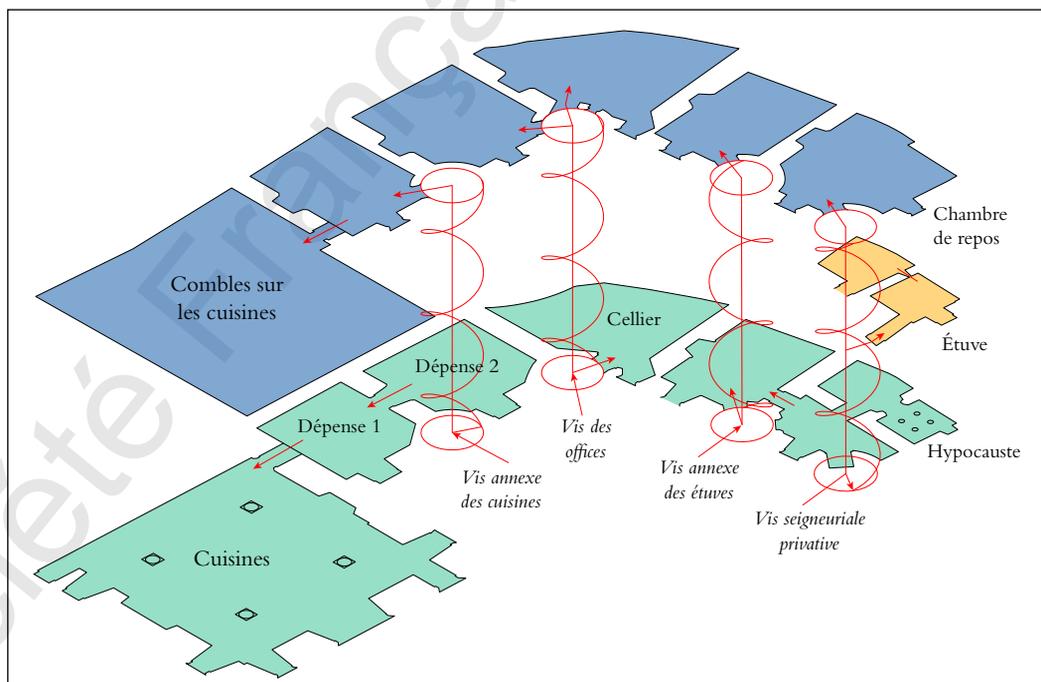


Fig. 32 – Montreuil-Bellay, château, schéma fonctionnel des logis des chanoines. Les dénominations sont dues à l'auteur.

communiquant avec la chambre de chauffe (le *præfurnium* romain) de l'hypocauste suspendu sur quatre piles. Dans cette chambre de chauffe, un plancher intermédiaire permettait de desservir le lavabo d'eau chaude à l'intérieur de la chambre d'étuve. Enfin, la troisième vis desservait à l'étage une chambre à cheminée pour l'officier en charge (fig. 33).

La quatrième vis, la plus proche du logis neuf, conduisait directement à la chambre chaude et humide de l'étuve, établie en entresol au-dessus de l'hypocauste ; elle était couverte d'une belle voûte sur croisée d'ogives aux armes pleines d'Harcourt. Vraisemblablement lambrissée, elle possédait une fenêtre vers le nord et recevait un chauffage supplémentaire par la présence du conduit d'évacuation des fumées dans son mur nord. Au-dessus, une chambre chauffée accueillait peut-être la chambre de repos pour le baigneur.

Tout plaide pour que cet ensemble, comme l'indiquait l'auteur des années 1760, ait été affecté aux offices, avec des espaces de service au rez-de-chaussée et des chambres au premier étage où travaillaient les officiers de la seigneurie et leurs clercs. On sait que ces fonctions d'officiers furent parfois assumées par certains chanoines, comme ce fut par exemple le cas

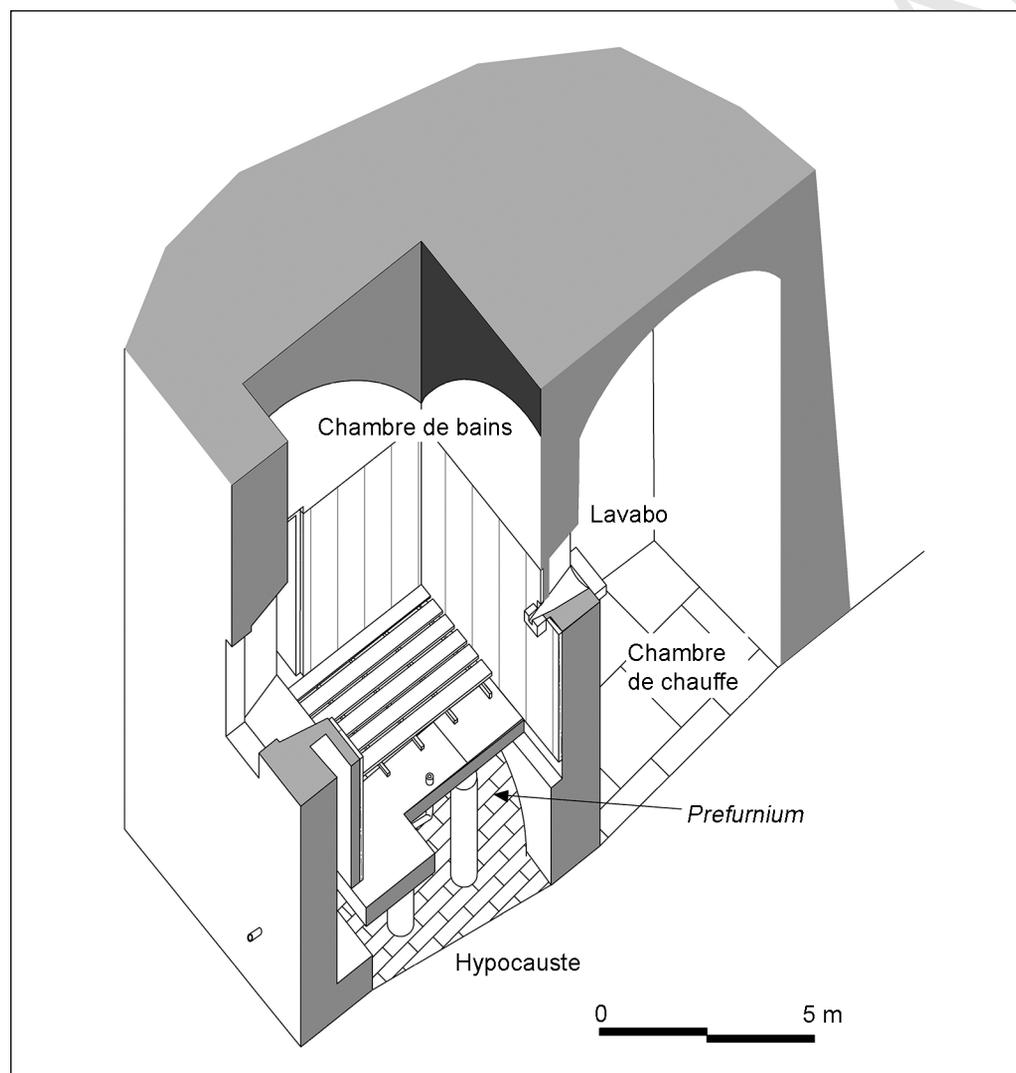


Fig. 33 – Montreuil-Bellay, château, axonométrie en écorché de l'étuve, prise depuis l'est (dessins J. Mesqui, relevés Ph. Dangles, N. Faucherre).

87. Arch. dép. Maine-et-Loire, G1358.

88. D'après Bosseboeuf 1892, p. 358, un texte de 1736 mentionnerait que « par suite de la magnificence et libéralité du seigneur de Montreuil, Messieurs les chanoines de cette ville sont logés au château ». Néanmoins, cette mention est extrêmement tardive par rapport à l'époque où Guillaume d'Harcourt bâtit et occupa le château ; au demeurant, elle ne spécifie en aucune façon le lieu où ils logeaient, qui aurait pu, à cette époque, se situer au vieux logis.

89. Voir, dans ce volume, l'article de Solen Peron-Bienvenu et Jean-Frédéric Grevet, « Le château de Martigné-Briand : de la tour maîtresse romane au manifeste flamboyant », p. 463-481.

90. Voir Vaquet 1995, Massin-Le Goff 2007.

en 1523 du maître Guillaume Riddet, prêtre et chanoine, « entremetteur des affaires et négoce de la seigneurie » dudit lieu⁸⁷. La majorité des chanoines devait avoir leur maison en ville, et il est peu probable qu'ils se seraient satisfaits d'une chambre peu commode à l'étage de ces bâtiments⁸⁸.

L'étuve vient clore cet ensemble exceptionnel. Pleinement partie prenante du programme, elle traduit certainement un souci d'être en cohérence avec les modes du temps ; elle possédait une vis réservée à l'usage seigneurial, qui donnait accès à la chambre de bains et à sa chambre de repos. Son indépendance était ainsi parfaitement préservée par rapport aux desservants et aux offices.

La restauration de Charles Joly-Leterme

On ne saurait terminer cette description du château sans mentionner le travail remarquable réalisé par Charles Joly-Leterme. Son intervention la plus manifeste sur le plan architectural se trouve dans le pignon du logis neuf. Ici, les deux cheminées restées orphelines sur le pignon oriental durant des siècles, en attente d'un corps de logis qui ne fut jamais construit, furent remplacées par une superbe composition en style troubadour formant la nouvelle façade d'apparat du logis neuf. Il faut souligner l'extraordinaire travail réalisé par l'architecte et le sculpteur pour doter ce pignon d'une porte monumentale donnant sur une grande terrasse surélevée par rapport à la cour, et surtout d'une belle loggia dominant la cour, peut-être inspirée, comme le suggère Solen Peron, par celle, authentique, du château de Martigné-Briant⁸⁹. Si cette façade peut déranger le puriste de l'architecture médiévale, elle ravit en revanche l'amateur du romantisme troubadour ; un charme indéniable est conféré à des éléments de second ordre.

Le travail de Charles Joly-Leterme se révèle également dans l'aménagement des intérieurs, la reprise des moulures, la création de cheminées – certaines sur des modèles préexistants dans le château, d'autres purement inventées – et d'un décor héraldique, enfin dans la mise en peinture des salles et chambres du logis neuf, pour accueillir le logis des Grandmaison. Les plafonds et les voûtes furent également somptueusement remis en peinture ; probablement une partie de la poutraison fut-elle remplacée à cette époque. Ce travail a déjà été mis en valeur par d'éminents spécialistes de l'architecture romantique de l'Anjou, auxquels nous renvoyons ici⁹⁰. On n'évoquera pas, en revanche, les restructurations plus radicales menées par Henri Enguehard au vieux logis ; un siècle après Charles Joly-Leterme, les appartements ont été modifiés suivant des modes plus adaptées aux critères du confort moderne.

LE BOILLE

L'enceinte du Boille est mentionnée dès le début du XIII^e siècle (fig. 5), et l'on doit, pour mémoire, rappeler que ce nom dérive du mot « belle, baille », signifiant « basse-cour ». Il est orthographié dans les comptes une fois « belle » (1365-1366), « baille » et « boille » dans la même page (1495-1496), et le plus souvent « boille » ; depuis le XIX^e siècle, la graphie courante « boëlle » reprend la prononciation commune [ouè]. Il s'agit d'une grande zone rectangulaire allant de la plate-forme du château au Thouet, limitée par deux murs dévalant la pente depuis les tours e2 et t6, celles-ci jointes le long du Thouet par une courtine ayant aujourd'hui presque totalement disparu.



Fig. 34 – Montreuil-Bellay, château, porte des Moulins et les moulins avant leur restauration/reconstruction à la fin du XIX^e siècle (vue prise sans doute par Joseph Le Roch après la restauration du logis neuf). De gauche à droite, la porte des Moulins, en dessous de l'échelle les anciennes fontaines, le mur d'enceinte, les moulins et, tout au fond à droite, la tour du Boille. Au-dessus de la porte des Moulins, les grandes écuries et, au-dessus encore, le logis neuf.

La porte du Moulin

La branche orientale de l'enceinte allait rejoindre les moulins fortifiés sur le Thouet, totalement restaurés et rehaussés à la fin du XIX^e siècle (fig. 34) ; on voit encore l'arrachement de la courtine disparue au voisinage de la tour t6. En 1365-1366, on répare les hourds de ces moulins fortifiés, mais, postérieurement à cette date, on ne retrouve plus mention de leur fortification ⁹¹. La porte orientale conduisait à la fontaine, qui se trouvait à l'extérieur de l'enceinte, juste à gauche en sortant comme on peut le voir sur d'anciennes gravures et photographies (fig. 34). Cette porte assez fruste subsiste : il s'agit d'une tour-porte rectangulaire traversée par un passage coupé d'une herse. Sa faible profondeur visible aujourd'hui ne doit pas tromper, car son mur latéral ouest demeure sur une profondeur de plus de 6 m. Elle ne comporte plus qu'un niveau, mais la gravure de Boudan de 1699 figure une tour assez massive à trois niveaux à couronnement de mâchicoulis ; les comptes du xv^e siècle mentionnent la location de ses trois niveaux à des particuliers, jusqu'à la création d'un pont-levis peu avant 1433-1434 ⁹².

Le nu de l'arc extérieur est légèrement en retrait de celui des parois voisines, donnant l'impression de deux saillies rectangulaires à peine marquées, reliées par un arc brisé. Le passage est encadré par deux profondes niches surveillant l'extérieur par des fentes larges et

91. Arch. dép. Maine-et-Loire, E887, fol. 53v.

92. Arch. dép. Maine-et-Loire, E889, fol. 9.

93. Voir le marché de 1523 prévoyant que l'on doit réparer les deux côtés de la muraille « depuis le pont leveilz jusques a la maison de la chappelle du Crucifix, avecques les créneaux et canonniers desdites murailles ». Le pont avait été lourdement restauré en 1439-1440 (Arch. dép. Maine-et-Loire, E891, fol. 53v.).

courtes, haut placées. Cette porte fut probablement bâtie dans la seconde moitié du XIV^e siècle, sans que l'on puisse être plus précis. Aucune trace ne subsiste du pont-levis qu'on ajouta avant 1433 ; peut-être s'agissait-il d'un pont-levis basculant.

La tour du Boille, la courtine ouest et la porte occidentale du Boille

La branche occidentale s'achève aujourd'hui sur une tour circulaire, la tour du Boille, auprès de laquelle débouchaient les ponts du Thouet ; ceux-ci étaient fortifiés par des parapets percés de canonniers, et interrompus par un pont-levis sur leur parcours⁹³. À la sortie du pont, curieusement, le chemin devait longer au plus près l'enceinte, empêchant ainsi l'existence d'un fossé avant le virage à angle droit vers Saint-Pierre. C'est un peu au sud que se trouvait auparavant la porte primitive vers Saint-Pierre, ou « porte par où l'on vient des ponts ». En 1669, la duchesse de la Meilleraye accepta une servitude de passage le long de l'enceinte longeant le Thouet ; un mur délimitant une grande terrasse privative sous le château fut alors édifié, et une nouvelle porte en plein cintre fut percée dans la muraille⁹⁴. Dès lors, l'ancienne porte fut désaffectée.

La tour circulaire d'un peu plus de 6 m de diamètre à escalier en vis demi hors-œuvre fut construite sous Guillaume IV de Melun, entre 1382 et 1415, comme on l'a vu dans la partie historique (fig. 35) ; c'est même toute cette courtine qui fut construite alors. Au-dessus d'une base en moellons à peine équarris de calcaire dur bajocien, elle est appareillée en belles pierres de taille de tuffeau, et autrefois sommée par une couronne de mâchicoulis dont seules demeurent les consoles moulurées très érodées. On y trouve un soubassement inondable cylindrique possédant une porte (moderne) vers le Thouet remplaçant probablement une ouverture de tir, et une archère vers le sud-ouest. Le cylindre intérieur laisse place à un pentagone irrégulier pour les deux étages planchés. Chacun d'entre eux était chauffé par une cheminée : celle du premier n'avait pas de hotte débordante, alors que, au second, l'arc segmentaire retombait sur des consoles moulurées. Au premier étage, une large fente de jour haut placée regardait l'intérieur du Boille, alors qu'une fenêtre ou archère dirigée vers le nord-est a été élargie en porte. Au second étage, une grande fenêtre à croisée donnait sur le Thouet.

Si la couronne de mâchicoulis est peu indicatrice du fait de son érosion, la tour conserve, à l'angle avec la courtine ouest du Boille, une bretèche portée par trois consoles moulurées, reliées par des linteaux gravés de jolis trilobes dans un décor finement mouluré, qui caractérise le début du XV^e siècle. Cette bretèche n'était accessible que depuis l'escalier montant du chemin de ronde de la courtine voisine au deuxième étage, et servait de latrines.

La courtine ouest partant de la tour du Boille et remontant vers le château est construite dans un appareil plus sommaire, et son chemin de ronde est couronné d'un parapet en léger encorbellement sur des consoles identiques à celles des mâchicoulis de la tour, à ceci près qu'ils n'ont que deux assises et déterminent un faux mâchicoulis. Le parapet crénelé est percé de longues archères en louche à la base ; il est possible que les parties hautes des parapets aient été refaites à l'époque de Guillaume d'Harcourt, mais il ne fait aucun doute que la courtine elle-même est contemporaine de la tour du Boille.

La porte occidentale du Boille est appareillée en pierre de taille comme la tour, et elle aussi lui est contemporaine (fig. 36). Elle était pourvue d'un pont-levis double à flèches classique, précédé par un fossé. Il s'agissait d'une forte tour carrée de 6 m par 8 m ; toute sa partie postérieure s'est écroulée, probablement du fait de l'existence d'un escalier en vis aux parois trop minces, et elle a été remplacée par deux contreforts. Le passage charretier était interrompu par une herse, alors que le couloir piétonnier était flanqué par une petite

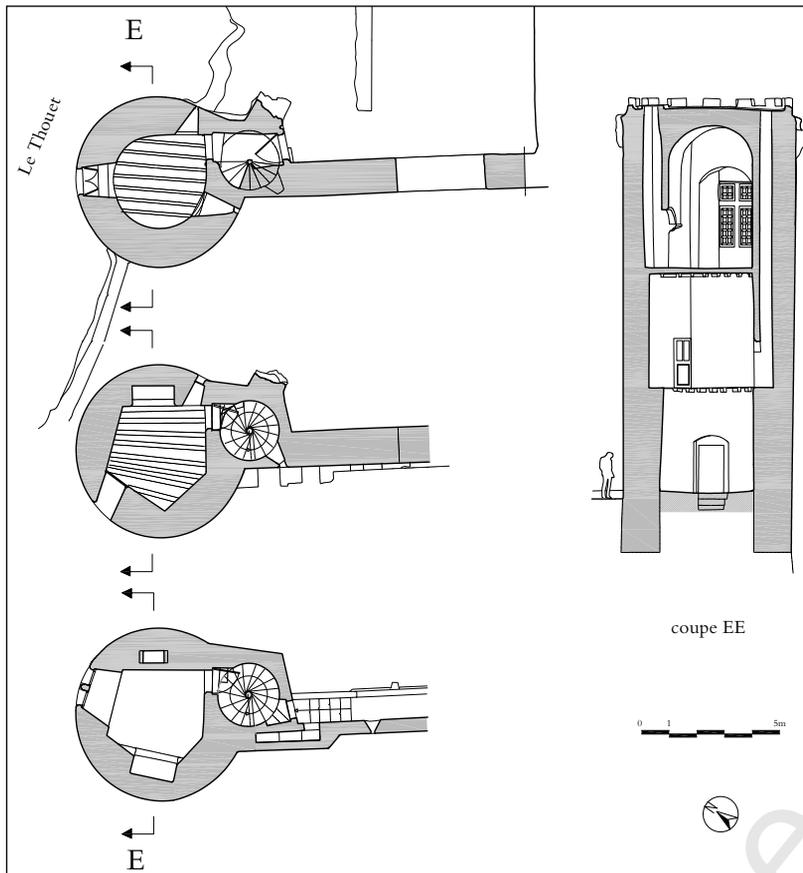


Fig. 35 – Montreuil-Bellay, château, tour du Boille (relevés par F. Denis).



Fig. 36 – Montreuil-Bellay, château, porte occidentale du Boille.

chambre de garde avec une archère. Le chemin de ronde, dénivelé de quelques marches par rapport à celui des courtines voisines, faisait autrefois partie d'une salle couverte, dont l'arrière s'est également effondré.

Quant à la courtine qui suit, elle est aujourd'hui intérieurement enterrée jusqu'au chemin de ronde, du fait des terrassements qui ont adouci la pente d'accès à la grande terrasse au XVII^e siècle ; sa partie terminale jusqu'à la tour e2 a disparu.

UN CHÂTEAU D'EXCEPTION

Montreuil-Bellay est donc un château d'exception, sur le plan tant historique qu'architectural, marqué par un projet d'essence royale dans les années 1210, par une transformation résidentielle luxueuse dans la seconde moitié du XV^e siècle sous Guillaume d'Harcourt, enfin par une somptueuse restauration au XIX^e siècle sous la baronne de Grandmaison. Il est intéressant de le comparer à son cousin éloigné de Tancarville, car, si les possesseurs, du XIII^e au XV^e siècle, furent les mêmes, on ne retrouve pas à Montreuil la flamboyance des Melun-Tancarville sur leur site normand. La tour du Boille fait bien pâle figure par rapport à la tour-logis pentagonale de Coquesart du cousin d'outre Loire et Seine. Et si Guillaume d'Harcourt utilisa, dans les deux châteaux, des recettes similaires, comme on l'a vu, la structuration primitive des deux édifices était tellement différente que les programmes furent aussi totalement opposés. À la puissante mais charmante résidence d'Anjou s'opposait, d'une certaine façon, la silhouette altière et militaire de Tancarville.

Crédits photographiques – Fig. 1 : cl. wikimedia commons, Lieven Smits ; fig. 2, 28 : cl. Gallica ; fig. 3 : Arch. dép. Maine-et-Loire, série 3P, accessible en ligne ; fig. 4 : cl. MPP, coll. Le Roch ; fig. 6 : cl. MPP, fonds Lemaire ; fig. 7 : cl. G. Chaumet 2021 ; fig. 12 : cl. Drac-université de Bordeaux, interprétation J. Mesqui ; fig. 15 : Cl. MPP, fonds Téaldi ; fig. 16 : cl. www.all-free-photos.com ; fig. 20 : cl. Plémo ; fig. 21 : cl. www.all-free-photos.com ; fig. 24, 25, 27, 29, 36 : cl. J. Mesqui ; fig. 31 : cl. MPP, fonds Moreau ; fig. 34 : Arch. Mun. Saumur, coll. Georges Perrusson ; fig. 37 : Arch. mun. Saumur, coll. Georges Perrusson et MPP, coll. Estève.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont au premier chef à Madame Marie Guilhem de Valbray, propriétaire du château, et à son époux, Jean-François, qui ont donné accès à toutes les parties du château pour en permettre l'étude et ont accueilli à plusieurs reprises les chercheurs impliqués ; ces remerciements s'étendent également au personnel du château.

Emmanuel Litoux, responsable du pôle archéologie, et Ronan Durandière, chargé d'études Inventaire du patrimoine à la Conservation départementale du patrimoine de Maine-et-Loire, ont participé à la recherche, y compris physiquement lors des investigations « spéléologiques ». Ronan Durandière a également fourni une contribution essentielle en matière de recherches de sources, complétant largement et croisant celles réalisées par l'auteur.

La Drac des Pays de la Loire a apporté une aide essentielle, grâce au financement d'un projet archéologique incluant une campagne dendrochronologique et un relevé systématique en scan 3D qui ont permis les avancées de l'étude. Qu'en soient remerciés ici Mme Isabelle Bollard-Raynaud, conservatrice régionale de l'archéologie, et Jocelyn Martineau, cheville ouvrière du montage du projet, sans qui ce dernier n'aurait jamais pu voir le jour. Les études elles-mêmes ont été menées par Dendrotech (Yannick Le Digol) et Plemo 3D (Grégory Chaumet).

Enfin, le Département de Maine-et-Loire a également apporté une contribution à la présente étude en finançant les relevés de la tour du Boille et de la porte des Moulins ; ces relevés ont été effectués par Fabien Denis, architecte du patrimoine.

ANNEXE 1

Sans date (vers 1208) Mémoire des travaux à faire au château de Montreuil-Bellay pour le compte du roi Philippe Auguste

Bibliothèque Vaticane, ms. Ottoboni n° 2796 dit Registre A, fol. 94v

Le texte latin a été publié par John Baldwin, *Les Registres de Philippe Auguste*, Paris, 1992, p. 250, § 31. Voir aussi Hayot 2021, p. 369. La traduction et les annotations sont dues à l'auteur.

Maître Abelin et Gilbert le pionnier doivent faire à Montreuil-Bellay :

- onze tournelles et une porte
pour 1000 livres tournois.

Ils doivent faire :

- 220 toises de fossé de 40 pieds de large et de 20 pieds de profond au moins ⁹⁵ ;
- 80 toises de fossé du côté de l'eau, qui auront 6 pieds de douve au moins ⁹⁶ ;
- Ils doivent fermer toutes les douves sur le pourtour ;
- Ils doivent faire 105 toises de fossés de barbacanes ⁹⁷ ;
le tout pour 510 livres tournois.

Ils doivent faire :

- 120 toises de murs du côté de l'eau, de 6 pieds d'épaisseur et de 14 pieds de hauteur de gros murs, et des merlons et créneaux
pour 200 livres moins 10 (190) ⁹⁸.

Ils doivent :

- construire le mur depuis la maison de frère Guérin jusqu'à la porte ⁹⁹ ;
- maçonner une grande bretèche de porte ;

94. Voir Charier 1911, p. 76.

95. Cela correspond *grosso modo* au pourtour du fossé côté plateau à l'ouest, sud et est.

96. Cela correspond environ aux fossés bordant les murs est et ouest de l'actuel Boille, du côté du Thouet.

97. Ce terme de « barbacanes », employé ici explicitement au pluriel, ne s'applique à aucune structure connue. S'agirait-il des *ante-muralia* du XII^e siècle ?

98. Il s'agit de l'enceinte du Boille ; la longueur de la muraille est aujourd'hui légèrement supérieure (environ 270 m), mais on n'est pas assuré de la limite côté Thouet à cette époque.

99. On ignore évidemment où se trouvait la maison de frère Guérin ; du coup, il n'est pas possible de donner la position de ce mur, mais on peut imaginer qu'il s'agit d'un mur séparant haute-cour de basse-cour.

- faire une plate-forme où se trouvera la pierre ;
pour 50 livres tournois.

Et ils doivent :

- faire les 200 toises de mur du grand baile de chaux et mortier, de 6 pieds d'épaisseur et de 18 pieds de hauteur au-dessus de la terre, et des merlons et créneaux
pour 700 livres ¹⁰⁰.

Et ils doivent faire :

- une poterne ¹⁰¹ et un chemin au-dessous de la grande salle, et un arc sur deux contreforts et un assommoir, et créneler sur l'arc
pour 50 livres tournois.

Somme 2500 livres.

100. Il s'agit nécessairement de l'enceinte générale du château, dont les murs sont plus hauts et plus chers que ceux du Boille (« du côté de l'eau »).

101. Il s'agit de la « fausse poterne » qui est mentionnée plus tard, au nord, remplacée au XIX^e siècle par une rampe en épingle à cheveux.

ANNEXE 2

Détails d'héraldique

On donne ici une liste de certains décors armoriés présents dans le château, le plus souvent sur les clefs de voûte, mais parfois sur des panneaux ou au-dessus de cheminées.

Sculptures du XV^e siècle

De gueules aux deux fasces d'or (pleines armes d'Harcourt)

- Châtelet d'entrée, dans les deux étages voûtés de la tourelle ouest.
- Vieilles cuisines.
- Chambre d'étuve.

Écartelé, aux 1 et 4 de gueules aux deux fasces d'or (Harcourt), *aux 2 et 3 d'or à trois bandes d'azur à une bordure de gueules* (Ponthieu) :

- Châtelet, chambre du rez-de-chaussée de la tourelle est.

Parti au 1 de gueules aux deux fasces d'or (Harcourt), *au 2 d'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent et cantonnée de seize alérions d'azur* (de Laval-Montmorency) :

- Châtelet, au-dessus de la porte de la vis ouest (selon Beaumesnil).

Sculptures modernes à motifs anciens

On ne détaillera pas tous les lieux, nombreux, où figurent les armes de la famille Millin de Grandmaison, depuis le châtelet d'entrée jusqu'au logis neuf : *d'azur au chevron d'argent à deux étoiles en chef et un croissant en pointe de même* (Millin de Grandmaison). Pas plus n'évoquera-t-on les blasons plus ou moins fantaisistes qui figurent dans certaines chambres, tels le blason entrelaçant les deux lettres du monogramme C-D, rappelant un mariage survenu en 1895, ou encore un blason orné d'un lion couronné, voire un blason monogrammé d'un M, tous postérieurs au décès de la baronne Augustine de Grandmaison.

Le grand panneau sur la porte de la grande vis (fig. 37).

Au demi-panneau gauche : un écu aux pleines armes d'Harcourt, soutenu au lion et à l'aigle, surmonté, à gauche, des armes de Ponthieu (*d'or à trois bandes d'azur à une bordure de gueules*, la bordure de gueules absente) et, à droite, des armes de Tancarville (*de gueules à l'écusson d'argent accompagné d'une orle d'angemmes d'or*).

Au demi-panneau droit : un écu *écartelé aux 1 et 4 d'or à trois bandes d'azur à une bordure de gueules* (Ponthieu, à nouveau la bordure de gueules absente), *aux 2 et 3 d'azur semé de lys d'or au lambel de gueules chargé de trois châteaux d'or* (Artois).

Ce panneau a remplacé un panneau plus ancien où, selon une description de 1760, le demi-panneau droit aurait porté les armes de Laval-Montmorency (Marchegay 1862, p. 141).

La sculpture au-dessus de la cheminée de la grande chambre (salle à manger).

Il s'agit d'une copie des grandes armes peintes à la tête de l'aveu de 1486 : un écu aux pleines armes d'Harcourt, soutenu au lion et à l'aigle, surmonté, à gauche, d'un écartelé aux 1 et 4 aux armes de Ponthieu, aux 2 et 3 aux armes d'Artois ; et, à droite, d'un écartelé aux 1 et 4 des armes de Tancarville, au 2 des armes de Melun, au 3, *burelé d'argent et d'azur à la bande de gueules brochant sur le tout* (armes de Parthenay).

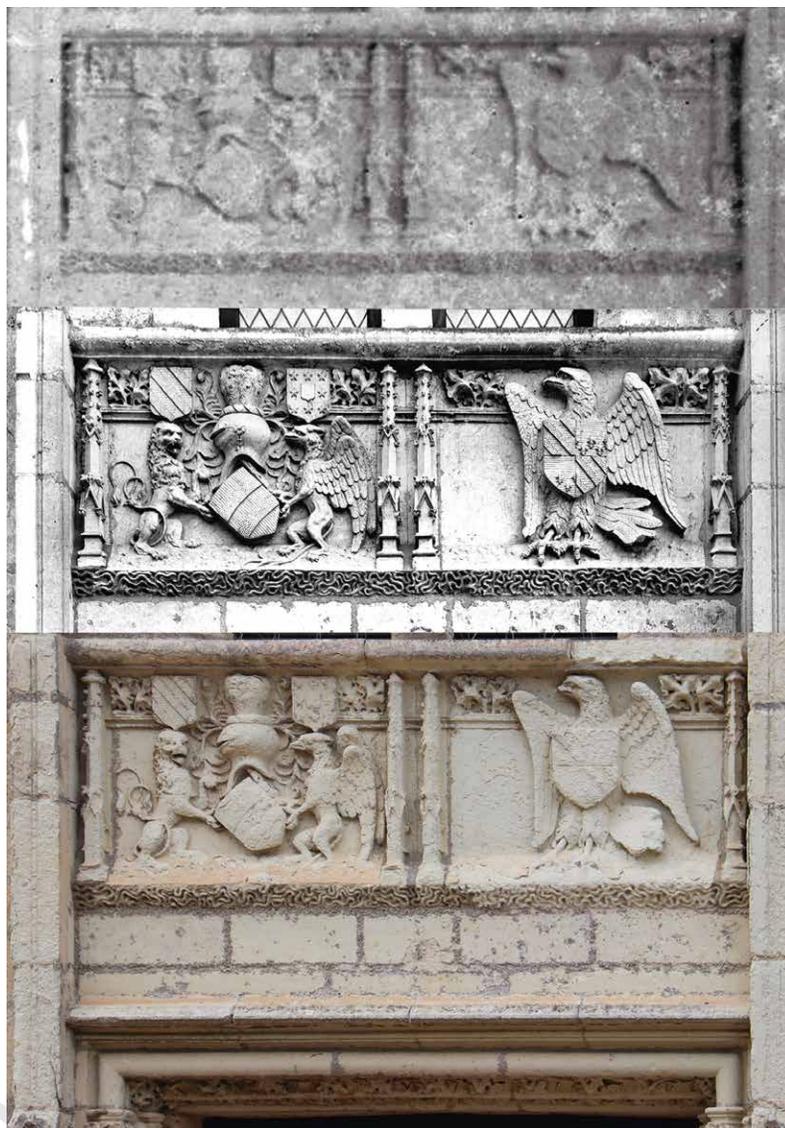


Fig. 37 – Montreuil-Bellay, château, montage de trois vues du grand panneau héraldique de la vis d'apparat. En haut, extrait agrandi d'une vue antérieure à la restauration, prise sans doute par Joseph Le Roch. Au milieu, extrait agrandi d'une vue par Georges Estève, prise avant 1932. En bas, vue prise en 2021.

La grande vis

On trouve huit écus suspendus aux clefs de voûte, peints aux armes :

- Berlay : *d'azur chargé d'une croix d'argent ancree et tréflée aux extrémités*. Joly-Leterme s'est inspiré de Marchegay 1862 ; on trouve ces armes sur la gravure de Louis Boudan de 1698.
- Melun.
- Harcourt.
- Orléans-Longueville : *d'azur aux trois fleurs de lys d'or brisé en chef d'un lambel d'argent et d'une bande d'argent brochant sur le tout* (la bande n'a pas été figurée).
- De la Porte-Cossé-Brissac : *parti au 1 de gueules à un croissant d'argent* (de la Porte), *en 2 de sable à trois fasces d'or denchées vers le bas* (Cossé-Brissac).
- Trémoille : *d'or au chevron de gueules accompagné de trois aigles d'azur becquées membrées de gueules*.
- Millin de Grandmaison.
- Marie Augustine Niveleau : *d'azur chargé d'un monogramme NIAM* (armes purement fictives).

Archives départementales de Maine-et-Loire

Chartrier d'Harcourt : E817, E818, E833-834, E843-844, E887-899, etc.

Inventaire du château : 2B1352.

Chapitre de la Collégiale : G1352, G1355, 1358.

Archives de la série H : 1H1 (prieuré de Breuil-Bellay) ; H702, 707 (prieuré de Saint-Pierre).

Archives privées de la famille Grandmaison : 157 J-art. 1.

Bibliothèque municipale de Poitiers**Antiquités de la ville de Poitiers**

Pierre de Beaumesnil, *Antiquités de la ville de Poitiers, province de Poitou et Aquitaine...*, Ms 384 (110), fol. 88r et v.

Iconographie**Anonyme XVIII^e siècle**

Vue de Montreuil-Bellay sur le Thouet en Anjou, Musée des Beaux-Arts d'Angers, AMD 1145-2.

Boudan 1699

Louis Boudan, *Veüe de Montreuil-Bellay en Anjou, diocèse de Poitiers, à 3 lieües de Saumur, 1699*, BnF, EST-VA-49(2).

Dovalle 1821

Charles Dovalle, *Vue du château de Montreuil-Bellay dessiné d'après nature par Charles Dovalle, 28 avril 1821*, Bibliothèque municipale de Saumur, n° 2621 (dessin n° 10).

Hawke avant 1850

Peter Hawke, *Vue générale de Montreuil-Bellay avec le moulin et le château*, entre 1830 et 1850, Musée des Beaux-Arts d'Angers, AMD 1145-6.

Sources publiées**Cartulaire de Saint-Aubin**

Arthur Bertrand de Broussillon, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, I, Cartulaire du XI^e siècle*, Angers, 1903.

Cartulaire de Saint-Nicolas

Yvonne Labande-Mailfert, *Le cartulaire de Saint-Nicolas d'Angers*, thèse dact., Université d'Angers, 1931 (aux Arch. dép. Maine-et-Loire).

Ressources web

Blog de Jacques Sigot, ancien instituteur, consulté le 27/01/2022 :

Contient de nombreuses notices sur le patrimoine et l'histoire de Montreuil-Bellay, bien documentées.

BIBLIOGRAPHIE

Allais 2016

Sylvanie Allais, « Les peintures murales de la chapelle du château de Montreuil-Bellay : un décor méconnu de la fin du XV^e siècle », *Archives d'Anjou*, n° 17, 2014, p. 60-69.

Aviau de Piolant 1864

Georges d'Aviau de Piolant, « Notice sur le château de Montreuil-Bellay », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXIX, 1864, p. 297-320.

Bizri, Marchant, Perrault 2019

Mélinda Bizri, Sylvie Marchant et Christophe Perrault, « Gien, un château royal entre rupture et continuité avec l'œuvre de Louis XI », *Bucema-Bulletin du Centre médiéval d'Auxerre*, 2019, en ligne sur <https://doi.org/10.4000/cem.16408>, consulté le 15 janvier 2022.

Bodin 1845

Jean-François Bodin, *Recherches historiques sur la ville de Saumur, ses monumens et ceux de son arrondissement*, 2^e éd., Saumur, 1845, t. I, p. 168-172.

Bossebœuf 1892

Louis-Auguste Bossebœuf, « Excursion à

Montreuil-Bellay, Le Puy-Notre-Dame et Asnières le 7 mai 1894 », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. IX, 1892-1894, p. 325-384 et p. 403-448.

Bruneau 1865

A. Bruneau, *Les nobles prisonnières ou le château de Montreuil-Bellay*, Saumur, 1865.

Charier 1911

Camille Charier, *Montreuil-Bellay à travers les âges*, Saumur, 1911.

Chartrou 1928

Josèphe Chartrou, *L'Anjou de 1109 à 1151. Foulque de Jérusalem et Geoffroy Plantagenêt*, Paris, 1928.

Durandière 2003

Ronan Durandière, *L'enceinte urbaine médiévale de Montreuil-Bellay (49)*, Mémoire de DEA, Alain Salamagne (dir), université François Rabelais de Tours, 3 vol., 2003.

Enguehard, Mallet 1960

Henri Enguehard, Jacques Mallet, « Les Nobis à

Montreuil-Bellay », *Mémoires de l'Académie d'Angers*, 1968, p. 1-14.

Faucherre 2001

Nicolas Faucherre, « L'étuve à hypocauste du château de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) », *Bulletin monumental*, 2001, t. 159-1, p. 55-56 (numéro spécial « Les Bains privés au Moyen Âge et à la Renaissance »).

Fournier 1978

Gabriel Fournier, *Le château dans la France médiévale*, Paris, 1978.

Godard-Faultrier 1840

Victor Godard-Faultrier, *L'Anjou et ses monuments*, t. II, Angers, 1840 (dessins de Peter Hawke).

Grandet 1884

Joseph Grandet, *Notre-Dame l'angevine*, éd. Albert Lemarchand, Angers, 1884.

Gras 2015

Samuel Gras, « Les peintures murales de la chapelle du château de Montreuil-Bellay », *Anastasis. Research in Medieval Cultures and Art*, vol. II, n° 1, Arts and Liturgy, p. 99-125.

Guillot 1973

Olivier Guillot, *Le comte d'Anjou et son entourage au XI^e siècle*, Paris, 2 t., 1973.

Halphen 1906

Louis Halphen, *Le comté d'Anjou au XI^e siècle*, Paris, 1906.

Hayot 2021

Denis Hayot, *L'architecture fortifiée capétienne au XIII^e siècle*, vol. 4, *Monographies – Normandie, Pays-de-Loire, Bretagne*, Chagny, 2021, p. 365-378.

Le château de fond en comble 2020

Hervé Mouillebouche, Nicolas Faucherre, Delphine Gautier (dir.), *Le château de fond en comble. Hiérarchisation verticale des espaces dans les châteaux médiévaux et modernes*, Chagny, 2020 (Actes du septième colloque international au château de Bellecroix, 18-20 octobre 2019).

Le Digol 2021

Yannick Le Digol et alii, *Rapport synthétique. Château de Montreuil-Bellay*, septembre 2021 (rapport déposé à la Drac des Pays de la Loire et au CESC, Université de Poitiers).

Le Mené 1982

Michel Le Mené, *Les campagnes angevines à la fin du Moyen Âge (vers 1350-vers 1530)*, Nantes, 1982.

Leduc 2007

Christine Leduc, *D'Intimité, d'Éternité. La peinture monumentale en Anjou au temps du roi René*, Lyon, 2007.

Litoux 2013

Emmanuel Litoux, « La structuration des programmes résidentiels dans les châteaux et les manoirs angevins du roi René entre 1434 et 1480. Nouvelles données, nouvelles hypothèses », dans Gwyn Meirion-Jones (éd.), *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt. Salles, chambres et tours*, Rennes, 2013, p. 315-325.

Manase 1995

Viviane Manase, « Le passage du Thouet à Montreuil-Bellay », *303, Arts, Recherches et Créations*, n° XLV, 1995, p. 6.

Manase 2000

Viviane Manase, « Le Thouet, une rivière et des hommes », *Archives d'Anjou. Un fleuve, des hommes ; la Loire et ses affluents, une histoire tumultueuse*, n° spécial 4, 2000, p. 165-177.

Marchegay 1862

Paul Marchegay, « Montreuil-Bellay », *Revue de l'Anjou*, 1862, p. 129-143.

Massin-Le Goff 2007

Guy Massin-Le Goff, *Les châteaux néogothiques en Anjou*, Paris, 2007, p. 168-171.

Mesqui 1997

Jean Mesqui, *Châteaux-forts et fortifications en France*, Paris, 1997.

Mesqui 2007

Jean Mesqui, *Le château de Tancarville*, Paris, 2007.

Mesqui, Mouillebouche 2020

Jean Mesqui, Hervé Mouillebouche, *Le château et l'église de Châteauneuf (Côte-d'Or) au Moyen Âge*, Chagny, 2020.

Noblet 2009

Julien Noblet, « La collégiale Notre-Dame de Montreuil-Bellay ou l'éphémère nécropole des comtes de Tancarville », *Archives d'Anjou, mélanges d'histoire et d'archéologie angevins*, n° 13, 2009, p. 27-43.

Port 1876

Célestin Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, Paris-Angers 1876, t. II, p. 719-725.

Quérueu-Lamérie 1884

E. Quérueu-Lamérie, « La Commission Félix et les suspects du département de la Mayenne », *Revue historique de l'Anjou*, t. X, 1884, p. 1-30, 223-249, 318-344.

Richard 2016

Stéphanie Richard, « Le couple, entre faits et droit : la nullité du mariage de René II de Lorraine

et Jeanne d'Harcourt », *Le Moyen Âge*, t. CXXII, 2016/3, p. 567-626.

Salamagne 1992

Alain Salamagne, « Aux origines de la fortification bastionnée : le boulevard d'Antoing et la famille monumentale des boulevards de plan polygonal », *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, XXV, 1992, p. 31-62.

Salamagne 1993

Alain Salamagne, « Un exemple rare dans l'architecture défensive du XIV^e siècle », *Revue d'archéologie et d'histoire de la Mayenne*, 1993, n° 16, p. 165-210.

Salcedo-Marchant 1998

Sylvie Salcedo-Marchant, *La chambre haute : étude typologique*. Mémoire de DEA, Jean Guillaume (dir.), université François-Rabelais, Tours, 1998.

Senséby 2011

Chantal Senséby, « L'écrit dans la tourmente. Révoltes seigneuriales et ordre comtal en Anjou d'après le témoignage de moines bénédictins du XII^e siècle », dans Gaël Rideau, Pierre Serna (dir.), *Ordonner et partager la ville*, Rennes, 2011, p. 31-46.

Tixier 2000

Céline Tixier, *Montreuil-Bellay. Une petite ville frontière à la fin du Moyen Âge (milieu XIV^e-fin XV^e siècle)*, mémoire de maîtrise, Jean-Michel Matz (dir.), université d'Angers, 2000.

Vaquet 1995

Étienne Vaquet, « Les décors intérieurs des grandes demeures de Joly-Leterme », *303, Arts, Recherches et Créations*, n° 46, 1995, p. 99-106.

Zadora-Rio 1979

Élisabeth Zadora-Rio, « Bourgs castraux et bourgs ruraux en Anjou aux XI^e-XII^e s. », *Châteaux et peuplements*, Auch, 1979, p. 173-179 (Actes des colloques de Flaran, I).

Depuis 1834, la Société française d'archéologie organise annuellement un congrès pour partir à la découverte du patrimoine architectural d'un territoire, sous la conduite des meilleurs spécialistes. La publication des actes de ces congrès constitue aujourd'hui une collection de référence.

La dernière session du Congrès archéologique tenue en Anjou remonte à 1964. En l'espace de presque six décennies, le regard porté sur le patrimoine monumental a profondément changé ; les façons d'analyser les édifices se sont diversifiées, multipliant les approches et les points de vue. Ce renouvellement des études et le dynamisme de la recherche ont permis d'appréhender beaucoup plus finement un patrimoine d'une grande richesse, en particulier pour la période médiévale.

L'émergence de l'archéologie du bâti dans les années 1980 et le recours de plus en plus systématique à des techniques d'analyses variées accompagnées par des datations telles que celles fournies par le radiocarbone ou la dendrochronologie sont à l'origine d'avancées importantes. Elles ont permis d'affermir les référentiels typochronologiques qui constituent l'ossature sur laquelle s'appuient toutes les études sur l'évolution du patrimoine architectural. Par ailleurs, le cadre dans lequel les recherches sont maintenant conduites n'a bien souvent plus rien à voir avec ce qui se pratiquait dans les années 1960. Les études pluridisciplinaires accompagnent aujourd'hui fréquemment les chantiers de restauration. Avec l'approfondissement des connaissances, les domaines de spécialité se sont renforcés, appelant des collaborations qui donnent lieu à des approches collégiales fructueuses.

Les actes du 180^e congrès de la SFA vous invitent donc à découvrir une sélection d'édifices représentatifs du patrimoine médiéval Angevin, des premiers temps de la chrétienté aux prémices de la Renaissance. La trentaine de contributions propose ainsi une présentation renouvelée de ces monuments, adossée aux tout derniers développements de la recherche.



S O C I É T É
F R A N Ç A I S E
d' **A** R C H É O L O G I E

5, rue Quinault
75015 Paris
www.sfa-monuments.fr

Diffusion : **ACTES
SUD**



Prix : 45 €

